

# La Terre

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la  
Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 7

## La course aux équipes d'étude

L'université d'Antigonish est en train de faire école et ses méthodes d'éducation pour les adultes commencent à être mises en pratique jusqu'en Europe.

Chaque année plusieurs centaines de sociologues, venus de partout, vont visiter sur place les résultats extraordinaires produits en quelques années grâce aux équipes d'étude. Ils n'y viennent pas en purs dilettantes, seulement pour satisfaire leur curiosité, mais dans le but de mettre à exécution, chacun dans son milieu, ces méthodes d'étude qui se sont révélées si efficaces pour opérer le relèvement des classes laborieuses.

Voilà pourquoi la formule des équipes d'étude est en train de se répandre avec une rapidité foudroyante. En Ecosse, on est à les organiser au bénéfice des cultivateurs et des pêcheurs du nord du pays. Aux Etats-Unis, dans un grand nombre d'Etats, le mouvement est déclenché; c'est le cas, en particulier, pour toutes les grandes associations coopératives américaines, qui envoient chaque année des experts en Nouvelle-Ecosse pour y étudier sur le vif le mouvement coopératif et faire bénéficier leurs membres des avantages que présente l'organisation des coopérateurs en équipes d'étude.

### Les équipes d'étude au Canada.

Au Canada le mouvement commence à prendre de l'ampleur dans presque toutes les provinces.

Dans l'Alberta, sous l'impulsion d'un ancien dirigeant de l'université d'Antigonish, son Excellence Monseigneur MacDonald, évêque d'Edmonton, le mouvement fait des progrès rapides. Dans la seule ville d'Edmonton, en l'espace de quelques mois, trois caisses populaires ont été créées et plus de quarante cercles d'étude organisés.

Dans l'Ontario, l'association des fermiers-unis, sous l'énergique direction de son secrétaire, M. H.-H. Hannam, mène le bal à une belle allure et elle prétend couvrir d'équipes tous les centres ruraux de la province d'ici à quelques années.

Les provinces maritimes ont sur nous une avance de huit années ! Et que de chemin parcouru pendant cette courte période !

On peut en juger par les seules caisses populaires. La première caisse fondée en Nouvelle-Ecosse fut organisée en mars 1933; la province en comptait 142 en octobre 1938. Au Nouveau-Brunswick, la

première caisse fut créée en septembre 1936; il y en a aujourd'hui 69.

Ainsi ces deux provinces, dont la population est inférieure au tiers de celle de la province de Québec, en l'espace de cinq ans, ont mis sur pied plus de 210 caisses; elles ont créé en outre une foison de coopératives de production et de consommation de toute sorte, avec des magasins coopératifs de détail et de gros qui font déjà des affaires pour plusieurs millions.

Quel est donc le secret de ce succès ?

**C'EST QUE LES COOPERATEURS DE CES DEUX PROVINCES ONT FAIT UNE ETUDE PERSONNELLE DE LA COOPERATION.**

Et cette étude a été rendue possible GRACE AUX EQUIPES D'ETUDE.

### Et nous ?

Chez nous, le mouvement coopératif, commencé depuis plus de quarante ans, n'a pas marché à une aussi vive allure. Notre première caisse populaire a été fondée en 1900; après 38 ans, au mois de juin 1938, nous n'avions encore que 399 caisses en opération.

Nous avons à peine autant de coopératives qu'Antigonish en a mis sur pied en cinq ans, et un grand nombre de ces coopératives doivent être maintenues à coup d'octrois. Nous n'avons encore aucun magasin coopératif de gros ni de détail !

Pourquoi ?

La faute n'en est pas aux propagandistes de la coopération.

La raison, c'est que nous n'avons pas jusqu'ici le moyen de faire étudier personnellement la coopération par les adultes.

Ce moyen, nous l'avons aujourd'hui dans les équipes d'étude.

Les cultivateurs de la province vont-ils s'en servir ?

**Nous pouvons reprendre le temps perdu.**

Grâce à notre forte organisation paroissiale, grâce aux cadres de l'U.C.C., nous pouvons, si nous le voulons, arriver au but plus vite que partout ailleurs. Nous pourrions, dans l'espace d'un an, cou-

vrir la presque totalité de nos paroisses rurales d'équipes d'étude et, d'ici à cinq ans, améliorer d'une façon notable la situation de notre classe agricole.

**La formation des équipes ne peut se faire sans le concours des curés.**

Les équipes, une fois formées, pourront fonctionner sans que le curé ou l'oumônier ait beaucoup à faire pour en assurer le succès. Mais elles ne pourront s'organiser sans le concours actif du curé.

Nous pouvons donc affirmer que les curés des paroisses rurales tiennent actuellement en main la clef du relèvement de la classe agricole : grâce à un léger effort de deux semaines, ils peuvent mettre sur pied une organisation qui est de nature à exercer une répercussion incalculable pour le bien de nos campagnes pendant des années et pendant des siècles.

Nos curés vont-ils faire cet effort ?

Avec le manuel des équipes d'étude, avec les directives données dans le "Guide" et dans la "Terre de Chez Nous", ils ont en main tous les éléments de réussite. Ils connaissent leur paroisse mieux que le meilleur propagandiste venant du bureau central ou de n'importe où ailleurs. En s'aidant de leur bureau de direction ou de quelques cultivateurs influents de leur paroisse, ils n'auront aucune difficulté à diviser leur paroisse en groupes de 5 à 7 voisins pour étudier en coopération.

Sans doute, il serait beaucoup plus commode de se croiser les bras et de ne rien faire ou de prétexter que la chose est trop difficile. Ce serait un aveu d'impuissance qui ne ferait pas grand honneur au clergé catholique de la province de Québec. L'organisation des équipes est chose fort réalisable; elle est en train de se faire partout ailleurs. Si nous continuons à piétiner et à laisser faire, nous pouvons être sûr d'être bientôt et définitivement écrasés sur nos propres marchés par des concurrents mieux équipés que nous.

**'SI NOUS N'ETUDIONS PAS ET SI NOUS N'AVANCONS PAS, NOUS NE POUVONS NOUS PLAINDRE QUE LE MONDE AVANCE ET NOUS LAISSE EN ARRIERE.'**

### Soyons prêts avant le 4 décembre.

Hâtons-nous donc de mettre sur pied les équipes, afin d'être prêts à tenir la première soirée d'étude de la Lettre pastorale pendant la semaine du 4 décembre.

Avant cette première soirée d'étude, il serait utile que chaque équipe tienne une veillée préliminaire, pour élire son chef, fixer le jour, l'heure et le lieu des réunions et lire en commun le manuel d'équipes.

### Comment faudra-t-il procéder pour l'étude ?

Chaque membre devra avoir son exemplaire de la Lettre et lire à l'avance le passage qui fera le sujet de la leçon de la semaine suivante; il devra essayer de le comprendre, y réfléchir et noter, au moins dans sa tête, les pensées que lui suggéreront ses lectures et ses réflexions, pour en faire part aux autres à la soirée d'étude.

Pour faciliter l'étude de chacune des leçons, la "Terre de Chez Nous" publiera chaque semaine un commentaire de la leçon de la semaine suivante. Chaque membre d'équipe devra donc, après avoir d'abord pris connaissance du passage de la Lettre, lire attentivement le commentaire et essayer de répondre aux questions qui y sont posées.

L'idéal serait donc que chaque membre d'équipe fût abonné à la "Terre de Chez Nous". Pour les équipiers qui ne sont pas membres de l'U.C.C. et qui ne consentiraient pas à s'abonner au journal de l'union, il faudrait leur procurer l'avantage de lire le commentaire avant la soirée. Ce sera la tâche du chef d'équipe de veiller à ce que chacun de ses équipiers ait l'avantage d'étudier le commentaire. Ceux qui sont abonnés à la "Terre de Chez Nous" devront se prêter de bonne grâce à faire circuler leur exemplaire pour assurer le succès de leur coopérative d'étude.

**L'année présente est une année préparatoire.**

L'année d'étude 1938-39 est une année préparatoire à une au-

(Suite à la page 3)

**Ne manquez pas de prendre connaissance des règlements du concours de propagande organisé cette année par l'Union catholique des Cultivateurs.**

**Voyez les pages 5 et 6 du présent numéro.**

Québec, le 16 novembre 1938

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Page 1

# POUR LES EQUIPES D'ETUDES DE L'U. C. C.

## Principes coopératifs et syndicats d'achat

"Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous en" !  
Mgr Georges Courchesne.

### 1. UN HOMME, UN VOTE.

**L**ORSQUE Moïse entra dans la nuée au sommet du Mont Sinaï pour recevoir de Dieu les tables de la loi sainte, il y resta quarante jours et quarante nuits. Les enfants d'Israël l'attendaient dans la plaine. Mais voyant que Moïse tardait à descendre, les juifs s'assemblèrent autour d'Aaron et lui dirent : "Fais-nous un dieu qui marche devant nous". Aaron leur ordonna d'apporter tous les anneaux d'or aux oreilles de leurs femmes et de leurs enfants. Il reçut les anneaux de leurs mains, et, après avoir façonné l'or au burin, il en fit un veau. Et le lendemain fut une journée de fête en l'honneur de ce nouveau dieu.

Le culte du veau d'or a commencé au temps de Moïse et il s'est maintenu à travers les siècles. En effet, partout où l'on cherche à établir la primauté du capital argent sur le capital humain, on continue à se prosterner devant le veau d'or. Le métal précieux peut se transformer en plomb, en cuivre, en nickel ou en papier-monnaie, mais le veau reste toujours le même.

Dieu a mis les richesses, les biens matériels à la disposition de l'homme afin de permettre à ce dernier de faire sa vie et de pratiquer la vertu. *C'est renverser l'ordre des choses que de rendre l'homme esclave, serviteur de l'argent.*

Aujourd'hui on peut dire que le capital-action domine et se fait adorer. Or ce système a conduit à des abus dont les principaux sont les suivants :

1° Le capital-action peut porter à la direction des hommes dont les autres membres de la compagnie ne veulent pas. Il suffit que ces directeurs aient la majorité des actions.

2° Le capital-action permet à certains officiers de se faire octroyer des salaires exorbitants malgré la volonté des actionnaires.

3° Le capital-action peut se faire octroyer des dividendes injustes de 25 p. c. et jusqu'à 200 p. c.

4° Le capital-action peut diminuer, à son gré, le salaire des employés, négliger la valeur des ressources naturelles, pour s'accorder plus de profits.

Les organisations coopératives luttent contre ces abus en mettant en pratique ce principe élémentaire et important : *chaque membre ne dispose que d'une voix aux assemblées générales de la société, quel que soit le nombre de parts qu'il a souscrites.* Citons un exemple : Vous êtes membre d'un syndicat coopératif d'achat dans votre paroisse; vous avez payé une part de \$50.00 en quatre versements de \$12.50 par année; vous avez droit à un vote. Votre voisin lui a souscrit trois parts (\$150.00) et votre deuxième voisin cinq parts (\$250.00), tout comme vous, ils n'ont droit qu'à un vote. Pourquoi ? Parce que votre syndicat d'achat est une oeuvre de coopération dans le sens le plus strict du mot. Et, comme telle, elle envisage l'argent, le capital comme *serviteur et la personne, le membre comme maître.* Et c'est très logique. Quand on veut coopérer, marcher la main dans la main, tous les membres doivent être et demeurer sur une pied d'égalité. Tous ont leur mot à dire dans le fonctionnement de leur coopérative, tous ont le droit de se tenir au courant des activités de leurs entreprises. Ce contrôle démocratique, ce pouvoir de prendre une part active aux affaires du syndicat d'achat leur est assuré par ce fait que *chaque membre n'a droit qu'à un vote.*

Il est donc vrai de dire que le système coopératif prévient les abus du capitalisme renverse le veau d'or, et redonne à la personne humaine la primauté sur l'argent.

Jean BLANCHET

## Le succès est assuré

**A**PRES deux ans d'existence, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., offre aux cultivateurs les meilleures garanties de succès.

Du mois d'octobre 1936 au 31 décembre 1937 (15 mois), la société avait mis en vigueur \$310,800 d'assurance. Du 1er janvier au 30 septembre de cette année (9 mois), elle en a mis en vigueur \$336,300. L'augmentation, au mois, est donc de 80 p.c. Il faut dire que chaque mois de l'année 1938 a marqué une avance sur le mois correspondant de l'année 1937. Il faut dire en outre qu'au 31 décembre 1937, 14 unions diocésaines étaient entrées dans le mouvement, alors qu'il y en a maintenant 17.

En tenant compte des polices comportant le bénéfice de la double indemnité

en cas de mort accidentelle, on peut dire qu'au 30 septembre de cette année, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., portait \$1,045,900 de risques. Quand on sait que dans le passé certaines sociétés de secours mutuels ont pris 15 ou 20 ans à obtenir ce résultat, on se rend compte que la Mutuelle des cultivateurs jouit chez les cultivateurs d'une popularité vraiment extraordinaire.

Comment expliquer cela ?

L'explication tient en quelques mots : les cultivateurs ont décidé de se "*mêler de leurs affaires*".

L'assurance-vie, la protection de leurs familles, c'est leur affaire et ils s'en mêlent en confiant leurs risques à leur société.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

## L'Heure Catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 20 novembre, à 1 h. au poste CKAC, par M. le chanoine Harbour, curé de la cathédrale de Montréal. Il continuera l'étude de l'encyclique "Casti Connubii" sur le mariage et traitera de l'ordre de l'amour conjugal. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'un

programme musical exécuté par le chœur paroissial de l'Ascension, sous la direction de M. Arsène Brassard, maître de chapelle.

### "Pour un ordre nouveau"

Sous ce titre l'école Sociale populaire publie les remarquables allocutions prononcées à la Semaine sociale de Sherbrooke par S. Exc. Mgr Desranleau, évêque

coadjuteur de Sherbrooke, et S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. On trouvera aussi dans la même brochure deux autres allocutions des mêmes personnalités adressées à des ouvriers : le discours de Mgr Desranleau à la célébration de la fête du Travail en septembre dernier et le discours récent de Son Eminence au congrès de la C.T.C.C. à Thetford-les-Mines.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$9.00 le cent à l'"Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

## Un numéro spécial de "L'Action Nationale" sur la coopération

L'une des revues les plus sérieuses, l'"Action Nationale", vient de publier un numéro spécial sur la coopération. Son mérite est de nous offrir en une seule publication une très importante vue d'ensemble des résultats de la coopération au Canada français. De l'exposé des principes et des faits, il se dégage des leçons dont nous ne manquerons pas de tirer profit.

Le numéro de novembre de la revue contient plus de 50 pages sur la coopération et les coopératives. Nous en aurons besoin dans nos travaux et pour notre bibliothèque. Voici, d'ailleurs, une partie du sommaire :

La coopérative de consommation, par Victor Barbeau;

La coopérative de crédit, par Wilfrid Guérin;

La coopération agricole, par Gérard Filion;

La mutualité et nos mutuelles, par Thuribe Belzile;

La nouvelle chaire de coopération, par le R. P. G.-H. Lévesque, O.P.;

L'expérience d'Antigonish, par P.-E. Marquis;

Le mouvement coopératif dans le monde, par Fr.-A. Angers.

Notre documentation sur la coopération serait singulièrement incomplète si nous ne mettions sur notre table de travail le numéro de novembre de l'"Action Nationale". A nous qui sommes justement fiers de notre titre de coopérateurs, rien de ce qui concerne la coopération ne peut rester étranger.

Le Service de Librairie de l'U.C.C., (515, avenue Viger, Montréal), a retenu un certain nombre d'exemplaires du numéro spécial de l'Action Nationale. Ils sont en vente au prix de \$0.25 l'unité. Qu'on se hâte d'en faire la demande.



• QUALITE • SAVEUR • DIGESTIBILITE  
• ECONOMIE •

Nourriture  
**Diamond Tip**  
pour RENARDS, VISOUS.

Ce type d'aliment complet, très riche en matériaux totalement digestibles, est la plus parfaite solution obtenue jusqu'ici au problème de l'alimentation des renards et des visons. Il est surtout très ECONOMIQUE parce qu'il réduit de beaucoup le coût de l'élevage, comme en font foi des centaines d'attestations de clients satisfaits.

Ecrivez pour recevoir des précisions détaillées, notre prix-courant et nos intéressantes brochures sur l'élevage.

**GENEST-NADEAU LIMITEE**

SHERBROOKE, P. Q.



## TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL  
DE L'U. C. C.  
LE SPECIALISTE

Optométriste  
**LORENZO FAVREAU**  
O.O.D.

et ses assistants  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIES  
"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre : MONTREAL  
265, rue Ste-Catherine E.  
Tél. : LA. 6703

Bureau du Nord :  
6890, rue Saint-Hubert  
Tél. : CA. 9344

St-Lambert

Bureau de  
270, Ave Victoria - Tél. : 791

EXAMEN  
de la  
VUE  
VERRES  
Correcteurs  
Lunettes,  
Lorgnons,  
ETC.

## D'UNE GERBE A L'AUTRE...

M. Hercule Riendeau

Beaucoup de cultivateurs formés à l'U.C.C. occupent maintenant les premiers rangs dans leur profession. C'est parmi eux qu'on a pris, par exemple, la plupart des membres de la Chambre Agricole. Tout dernièrement encore, c'est l'un des nôtres qui est devenu président de l'Association provinciale des Producteurs de Pommes de terre. M. Hercule Riendeau, déjà président de l'U.C.C. pour le diocèse de St-Jean, apportera dans l'exécution de sa nouvelle tâche un zèle et un dévouement prometteurs de succès.

"Pas de traineries !"

L'expression est peut-être un peu vulgaire, mais elle a le mérite d'être très claire... Tandis qu'un bel automne nous en laisse le temps, débarrassons les abords de la maison et des bâtiments des "traineries de tout genre qui lui donnent un aspect repoussant et qui disent au passant que le propriétaire manque d'ordre et de propreté. Il est un autre conseil approprié à cette période de l'année: c'est de ne pas laisser ses instruments aratoires en plein champ ou sous les gouttières. Nous faisons des économies considérables en prolongeant la durée de nos machines. Y songeons-nous parfois ?

Caisses scolaires

Les dirigeants de l'U. C. C. ont tour à tour insisté sur la bienfaisance des caisses scolaires. Pour sa part, M. Samuel Audette, le président de l'Abitibi, l'a fait avec beaucoup de clarté et de sens pratique au cours du congrès général de Québec. On juge maintenant que la caisse scolaire continue chez les tout jeunes l'oeuvre que remplit la caisse populaire auprès des adultes de la paroisse. De là la nécessité de la généraliser. La pratique de l'économie exige une victoire de l'enfant sur lui-même. S'il apprend tôt à se vaincre et à ne pas céder au moindre caprice, il en gardera l'habitude plus tard. Il faut donc dès l'école former sa volonté et lui enseigner à épargner.

Quand on se remue...

Quand on se remue, on obtient des résultats. La formule est connue, mais le cercle de St-Simon de Rimouski nous en fournit, par son rapport annuel, une preuve nouvelle. En 1937-38, note le secrétaire, le nombre des membres s'est accru de 41% et est passé à 72; par suite du bon travail des équipes d'études, un syndicat coopératif a été formé; le chiffre d'affaires de la Caisse populaire s'est fortement accru; 11 cultivateurs se sont assurés à la Mutuelle-Vie de l'U. C. C.; le cercle a transigé pour \$1.800, d'affaires avec le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., etc. Ce sont des faits; ce sont des résultats. Ils démontrent qu'un cercle de l'U. C. C. peut exercer une action féconde dans une paroisse et qu'il suffit pour cela de se remuer dans le bon sens...

D. B.

# CRIBLURES

"DIEULE VEUT !"

C'était la devise et le cri des croisés qui luttèrent contre les infidèles pour reconquérir les lieux saints. "Dieu le veut", c'est un acquiescement à la volonté divine et c'est la détermination de l'accomplir.

Ce doit être aussi notre réponse aux évêques de notre province lorsqu'ils demandent notre concours pour enrayer l'intempérance. En leur toute récente lettre pastorale, nous trouvons, en effet, ce passage: "... Cultivateurs de l'U.C.C. et des Cercles de Fermières, nous comptons sur vous pour entraîner la masse dans un vaste mouvement antialcoolique".

A l'appel de notre nom, nous devons dire avec énergie que nous sommes présents. Le concours que l'on attend de nous, nous le fournirons. Nous nous convainçons du caractère nocif des fréquentes libations. Nous méditerons au besoin sur les maux qu'entraînent l'ivrognerie et l'alcoolisme pour l'individu, la famille et toute la société. Nous remettrons la croix de tempérance au foyer et le zèle de notre parole s'appuiera sur le bon exemple.

DE LA GRATITUDE

"Nous assurons à nos amis de l'Est que les fermiers de l'Ouest sont extrêmement reconnaissants de l'aide qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral". Ainsi s'exprime un bulletin de Winnipeg qui traite habituellement du marché de grains.

Auparavant, cette publication s'était efforcée de prouver que l'est du pays et tout particulièrement Québec et Ontario ne faisaient pas restituer aux Prairies les millions qui leur revenaient de plein droit en payant une prime sur le blé. Comment s'explique cette curieuse assertion ? Par le jeu des tarifs, répond encore la revue citée.

Parlant des 40 millions que le gouvernement devra donner à l'Ouest parce qu'il garantit pour le blé un prix minimum de \$0.80 le boisseau, elle affirme: "Nous faisons remarquer à l'Est que c'est une toute petite somme si on la compare au montant total des tributs payés à l'Est par l'Ouest à cause des tarifs imposés".

Il y a peut-être en tout cela quelques lueurs de vérité. On peut concéder que l'industrie de l'Est ait trouvé avantage à l'existence des tarifs. Mais en est-il de même de l'agriculture de l'Ontario et du Québec? Les cultivateurs de chez nous n'ont-ils pas souffert des droits élevés dans la même mesure que les fermiers de l'Ouest? D'un autre côté, les tarifs que l'on condamne n'ont-ils pas permis de maintenir des entreprises et conséquemment de développer des villes dont les consommateurs se sont approvisionnés chez les fermiers de l'Ouest? Ce peut être le thème d'une longue discussion.

Pour notre part, comme cultivateurs de l'Est, nous estimons ne rien devoir aux producteurs de blé des Prairies et nous aimerions savoir ce qu'ils diraient si le gouvernement fédéral fixait un prix minimum pour le foin de l'Est de \$20.00 la tonne...

D. B.

## Un débrouillard

Jérôme avait 14 ans. Fini l'école. Il se mit à chercher du travail.

— Pouvez-vous m'engager, demanda-t-il au contremaître d'une usine de la localité?

— Que sais-tu faire, demanda le contremaître?

— Tout, répondit Jérôme.

— Peux-tu limer de la fumée, demanda le contremaître?

— Oui, monsieur, répondit Jérôme avec une grimace, si vous voulez me la serrer dans l'étai. Il obtint la place.

## La course aux équipes...

(Suite de la page 1)

tre plus importante qu'on pourra appeler: l'année de la coopération. Au cours de l'hiver 1939-40, tous nos cercles seront invités à consacrer 24 soirées d'équipes et 6 assemblées de cercle à l'étude de cet important sujet. Un cours complet en 24 leçons sera préparé à cet effet.

Nos équipes, entraînées et aguerries par l'étude de la Lettre pastorale, seront alors en mesure de profiter pleinement de cette étude, qui, nous en avons la conviction, marquera une date dans l'histoire de la coopération de la province.

Et vous, mesdames ?

Votre rôle dans le relèvement général de la classe agricole est loin d'être négligeable. Nous pouvons affirmer au contraire — et,

en cela, nous sommes d'accord avec l'opinion exprimée dans la Lettre pastorale par Nosseigneurs les évêques — qu'à cet égard, votre rôle est souverain".

La Lettre pastorale a été écrite pour vous aussi bien que pour vos maris. Pourquoi ne l'étudieriez-vous pas, vous aussi, en équipes d'étude? Pendant que les hommes et les jeunes gens discuteront dans la cuisine, pourquoi les femmes et les jeunes filles ne feraient-elles pas la même étude dans le salon? Une pareille coopération dans l'étude de cet important document ne serait-elle pas de nature à développer une saine émulation dans les soirées d'équipes et les assemblées de cercle?

C'est là une suggestion qui mérite la peine d'être étudiée.

L. LABEL, s.j.

## LA CRIEE

pour les âmes

ou

l'émulation dans la charité

Nous sommes rarement assez pénétrés de la vie chrétienne pour penser souvent à la mort, à cet angoissant passage de la vie terrestre à celle qui ne finit plus. Nous écartons cette importune et terrifiante pensée. Nous voyons se creuser des vides autour de nous; nous trouvons naturel que les autres partent... et que nous restions.

Dès qu'un parent ou qu'un ami est parti, nous nous absorbons vite dans notre besogne de chaque jour; nous aimons les occupations et les soucis qui nous apportent l'oubli. Nous essayons de nous soustraire par un débordement d'activité et par une intense agitation à l'impitoyable condamnation que le premier homme nous a léguée.

Rares sont ceux qui se plaignent de leur mémoire lorsqu'ils perdent le souvenir de la mort et des trépassés! Certes, nous étions attachés à ceux qui ne sont plus; nous croyons que leur vie s'est modifiée et ne s'est pas perdue; nous tenons de la foi que leur âme immortelle s'est détachée du corps périssable et vit encore après s'être présentée au jugement de Dieu. Mais les yeux de chair ne voient pas les substances spirituelles et nous avons l'instinctive horreur des tombeaux.

Il était donc nécessaire que la religion vint nous prescrire de nous souvenir de ceux qui ne sont plus. Il convenait qu'elle vint nous rappeler que les "yeux qu'on ferme voient encore" et qu'ils sont ouverts à l'immense aurore de l'au delà. En ce mois de novembre, la charité envers les âmes des disparus nous est plus particulièrement prescrite et nous avons maintes occasions de l'exercer. Chacun n'a qu'à choisir la forme qui sied le mieux à sa piété.

C'est le moment, cependant, de maintenir l'une des plus touchantes coutumes de chez nous. La "criée pour les âmes" offre un moyen de recueillir les sommes qui serviront à faire dire des messes pour les défunts les plus délaissés. Grâce à elle, la charité se multiplie et fait des émules. Ce sont des dons que l'on pule parce que l'on sait que les met à l'encre et que l'on se disprofite de la vente publique couvriront les imperfections des âmes qui languissent dans le purgatoire.

C'est une tradition qui s'inspire du dogme de la communion des saints et qui proclame que les affections humaines, les amitiés, les liens du sang survivent à la dissolution de la chair. Elle honore le peuple qui la conserve et marque la grandeur et la délicatesse de son âme. Gardons-nous de la laisser disparaître; restaurons-la au besoin et sachons la maintenir comme les défunts que nous voulons honorer et secourir l'ont fait avant nous.

D. B.

Dans  
**La MUTUELLE-VIE**  
de l'U.C.C.  
il n'y a personne  
d'étranger à la classe  
agricole

# NOS CERCLES AU TRAVAIL

## CONVOICATIONS

### Officiers DE P. U. C. C.

Président: M. Abel Marion, Ste-Edwidge;  
Aumônier: R. P. Léon Lebel, S. J.;  
1er vice-président: M. Samuel Audette, Landrienne;  
2ème vice-président: M. G.-H. St-Cyr Nicolet;  
Secrétaire général: M. Gérard Fillion, L.S.C.;  
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thuriel Belzile, L. S. C.;  
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous": M. Dominique Beaudin;  
Conseiller juridique: Me Wilfrid Guérin, N.P.

### Racine (Shefford)

Séance du cercle le 31 octobre sous la présidence de M. Armand Beaugard. Une trentaine de membres sont présents. L'avancement de la classe agricole par la coopération, tel est le thème que développe M. l'aumônier. L'organisation et le fonctionnement des équipes d'études, tel est le sujet exposé par le président. La formation des équipes d'études est maintenant chose accomplie.

R. Martin, secrétaire

### Drummondville

Presque tous les cultivateurs de la paroisse assistaient à l'assemblée du 23 octobre. M. l'abbé J.-B. Caya, aumônier diocésain, M. L. Paquin, président diocésain, et M. R. Ellyson étaient parmi nous. Tous trois ont pris la parole et ont convaincu les agriculteurs de la paroisse de réorganiser le cercle paroissial de l'U. C. C. plusieurs ont payé leurs cotisations séance tenante.

André Marier, secrétaire

### St-Evariste

Le succès a couronné la journée agricole du 12 octobre. Bon nombre de cultivateurs étaient présents et ont suivi avec plaisir et profit les discours de M. l'abbé P. Grondin, aumônier régional, de M. Louis Bolduc, président, de M. Patrice Tardif député de Frontenac, de Albert Fournier et de M. Plante agronome. M. le curé Pierre Crépeau a remercié les orateurs. Quelques jours plus tard, le 16 octobre, le cercle faisait ses élections nouvelles et formait ainsi son bureau de direction: M. Napoléon Grondin, président, M. Antoine Labrecque, secrétaire MM. Gédéon Dubord, Cyrille Lachance, Arcadius Bégin, Anselme Labonté, Ernest Domingue et Aristide Lachance, directeurs. A la suggestion de MM. Thomas Latulippe et Jean Boutin, il sera demandé au gouvernement fédéral d'accorder une prime de 5 sous la livre pour le beurre exporté.

Antoine Labrecque, secrétaire

### Ste-Brigitte

La séance de réorganisation du cercle local a été tenue le 24 octobre. M. Emile Bouvoloir

DIMANCHE, LE 20 NOVEMBRE :

Chartierville,  
Palmarolle,  
St-Camille (Wolfe),  
St-Mathias,  
Ste-Blandine,

Ste-Rose-de-Poulieries,  
Wotton.

VENDREDI, LE 25 NOVEMBRE :  
St-Malachie.

SAMEDI, LE 26 NOVEMBRE :  
St-Gabriel-Est (Rimouski).

présidait. Le rapport de l'auditeur ayant été adopté, les membres ont formé le bureau de direction suivant pour l'année 1938-39: M. Emile Bouvoloir, président, M. Elzéar Goineau, vice-président, M. J.-A. Brisson, secrétaire, MM. Joseph Giroux, Léon Dextraze, Rosario Martel, J.-D. Brisson, et Gérard Mailoux, directeurs, M. Adélar Bouvoloir a été nommé auditeur et l'aumônier du cercle est M. le curé H. Gendron

J.-A. Brisson, secrétaire

### St-André

Une cinquantaine de cultivateurs assistaient à l'assemblée générale annuelle du cercle. Elle a été tenue sous la présidence de M. Wilfrid Fournier. Les élections faites, le bureau de direction du cercle est maintenant ainsi constitué: M. Wilfrid Fournier, président, M. Arthur St-Jacques, vice-président, MM. Anthime St-Pierre, Ernest Modéry, Thomas Fournier, Stanislas Desjardins et Emile Raymond, directeurs, M. J.-Wilfrid Proulx, secrétaire. M. le curé J.-A. Dulude, aumônier du cercle, a pris la parole pour inciter les cultivateurs à faire partie de leur association professionnelle et à la soutenir. A la suite d'une conférence de M. l'agronome Irénée Paré sur l'épandage des terres, il a été décidé d'organiser un concours d'épandage entre les membres de l'U. C. C. et plusieurs cultivateurs ont déjà donné leur adhésion à ce projet.

J.-W. Proulx, secrétaire

### St-Germain (Dorchester)

Pour répondre aux vœux du congrès général, nous avons tenu le 23 octobre une assemblée de tous les cultivateurs de la paroisse en vue de former des équipes d'études. Nous avons comme conférencier M. Louis Bolduc, président de l'Union diocésaine de Québec-Sud qui a exposé ce que devait être l'U. C. C. et ce qu'elle ne devait pas être. M. l'aumônier F. Béribé a parlé de la formation et du fonctionnement des équipes d'études. L'impression a été bonne. 11 équipes ont été constituées dans les divers rangs et comptent 11 chefs et 44 co-équipiers. Le 2 novembre, il y eut réunion des chefs d'équipes. Le Rév. Frère Adrien, professeur à l'Orphelinat agricole, leur a donné de précieux conseils. Pour des raisons d'ordre local, il a paru plus opportun de choisir "l'amélioration générale de la ferme" comme sujet d'étude de la première année.

Le secrétaire.

### Ste-Perpétue

Nous avons tenu le 25 octobre une assemblée très intéressante. Après l'allocation de M. l'aumônier, M. le président a donné lecture des résolutions adoptées au congrès général de l'U. C. C. et a brièvement relaté ce qui s'est passé au congrès diocésain de Nicolet. Des remerciements seront adressés à l'ancien aumônier du cercle, M. l'abbé A. Bélibeau, et des félicitations au nouveau président diocésain, M. L. Paquin. A la fin de la séance, M. l'aumônier a recommandé aux membres de suivre et de faire suivre les cours à domicile de l'U. C. C., de collaborer à la formation d'un cercle de fermières; il a aussi traité du salaire des institutrices et de la fusion des cercles agricoles et des cercles de l'U. C. C.

Ls.-P. Côté, secrétaire

### Notre-Dame-de-Lorette (Roberval)

M. Almas Castonguay a présidé la séance qu'a tenue notre cercle le 1er septembre. Dans son allocution, il a expliqué les règlements de l'U. C. C. et dit la nécessité des cours post-scolaires. Les membres ont étudié et adopté plusieurs résolutions. Elles ont trait aux octrois pour le charroirage du lait, à l'organisation paroissiale des cours post-scolaires, au salaire des bûcherons, à l'épandage des terres, à l'amélioration des routes, etc. Le cercle insiste particulièrement pour qu'on livre à la colonisation les terres propres à la culture qui, en notre paroisse, sont enclavées dans les limites forestières. A la suite des élections qui ont eu lieu, le bureau de direction du cercle pour 1938-39 sera composé comme suit: M. Almas Castonguay, président, M. Delphis Gagnon, vice-président, M. Louis-Philippe Castonguay, secrétaire, MM. Dominique Castonguay, Didier Castonguay, Joseph Gagnon, Henry Rondeau, et Léopold Rivard, directeurs. L'aumônier du cercle est M. l'abbé Joseph Bouchard.

Almas Castonguay, président

### Nicolet

L'une des décisions importantes de l'assemblée du 31 octobre a été de fonder sans retard un syndicat coopératif. Dès que nos directeurs auront étudié la question à fond, la chose se fera. M. l'aumônier a conseillé la formation d'équipes d'études et la participation des jeunes aux cours post-scolaires. La séance a été présidée par M. Romulus Mansseau.

Thuribe Tremblay, secrétaire

### Baie-des-Sables

Les conseils de M. l'aumônier ont porté fruit et notre cercle a fondé ses équipes d'étude au cours de la dernière séance. Une quinzaine de chefs ont été désignés et se réuniront tous les dimanches pour dresser leur programme de la semaine et assurer le bon fonctionnement de leurs équipes. "La comptabilité agricole", telle qu'exposée par les cours à domicile de l'U. C. C. sera le sujet qui retiendra l'attention de nos membres. La séance a été présidée par M. Omer Bélanger et une quarantaine de membres y assistaient.

Frs-Arthur Dubé, secrétaire

### Sayabec

(Matapédia)

Monsieur L.-P. Rioux a présidé la séance du 27 octobre à laquelle assistaient une trentaine de membres. Il a traité lui-même des syndicats coopératifs et c'est sur ce sujet que la discussion a principalement porté. Prochaine séance: le 20 novembre.

Germain Ross, secrétaire

### St-Simon

(Bagot)

Les caisses populaires, l'industrie laitière, le transport des animaux, telles furent les principales questions traitées au cours de la dernière séance du cercle. La fondation d'une caisse populaire tarde en notre paroisse parce que certains membres, sont d'opinion que ceux qui possèdent le capital doivent avoir le plus de part dans la direction de la caisse. M. D. Breault donne des conseils sur la manière de transporter les animaux et éviter

qu'ils soient blessés en route et dépréciés. M. Arthur Fournier présente ensuite un travail sur les points discutés lors de l'assemblée de St-Jean. M. Donat Breault a présidé la séance.

Bernard Guévremont, secrétaire

### Gentilly

L'assemblée annuelle du cercle a eu lieu le 31 octobre sous la présidence de M. Louis Provencher. Le rapport financier a été présenté et adopté. Après la lecture par le secrétaire des résolutions adoptées au congrès général de Québec, M. Ls. Baribeau, agronome, a donné une causerie sur la fertilisation des pâturages, le chaulage des terres et l'ensilage. Le nouveau bureau de direction du cercle est ainsi formé: M. le curé Letendre, aumônier, M. Edmond Tourigny, président, M. Arthur Deshaies, vice-président, MM. Ludger Houle, Ludger Mailhot, Alphonse Provencher, Armand Baril et Nestor Beaudette, directeurs.

Alfred Beaudette, secrétaire

### Le Bic

Au début de la séance du 6 novembre, le président, M. Léo Longchamp nous parle du dernier congrès général, des progrès accomplis depuis un an, des équipes d'étude de l'U. C. C., des caisses scolaires, des cours à domicile, etc. M. L. Chénard insiste à son tour sur les équipes d'études et remarque le meilleur sujet d'étude pour l'année n'est autre que la doctrine prêchée par la lettre collective des évêques. Enfin M. l'aumônier termine la séance par quelques remarques opportunes.

Louis Chénard, secrétaire

### Lac-au-Saumon

Il fut surtout question des équipes d'études à la séance du 2 novembre. Nous nous en tiendrons pour le moment à l'étude de la lettre collective de Nos Seigneurs les évêques et des principes coopératifs. Notre nouveau bureau de direction, formé au cours de la réunion, se compose de M. Aubin Richard, président, de M. Ulric Valois, de M. Ls.-Philippe Côté, secrétaire de MM. Michel Pelletier, Raoul Roussel, Philippe St-Laurent, Arthur Gendron et Sam. Bourgeois, directeurs.

Ls-Philippe Côté, secrétaire

### LA TERRE DE "CHEZ NOUS"

organe officiel de  
L'Union Catholique des  
Cultivateurs,  
fondée en 1929.  
Membre de l'A. B. C.

Rédaction, Administration,  
Publicité.

515, avenue Viger  
Montréal

Tél.: LA 6273

ABONNEMENT

Au Canada:

\$1.00 par année

\$2.50 pour 3 ans

A l'étranger:

\$1.50 par année

Imprimée par

L'Action Sociale, Ltée,  
3, boul. Charest, Québec

### Val St-Gilles

S'étant réuni le 6 novembre, le bureau de direction du cercle a adopté une résolution pour demander que les grains de semence qui seront donnés l'an prochain aux colons le soient gratuitement, au lieu d'être déduits des primes. Demande est faite de même au ministère de la Colonisation de fournir gratuitement aux colons qui ensementent une acre de culture potagère les semences requises et l'engrais chimique.

L. Carrière, secrétaire

### St-André-Avellin

(Papineau)

Une séance du cercle local a eu lieu le 2 novembre sous la direction de M. le chanoine H. Yelle. Les 20 membres présents ont écouté avec attention M. René Séguin qui leur a exposé les avantages de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Le prochain conférencier sera M. Avila Tessier.

J.-M. Robert, secrétaire

### St-Robert

(Richelieu)

M. Paul Plante a présidé l'assemblée du 10 octobre et les membres présents étaient au nombre d'une trentaine. Le conférencier, M. A. Fillion, a montré que la coopération était une forme de la charité chrétienne et qu'elle relèverait le niveau de la classe agricole.

J.-Bte Lemoine, secrétaire

### TOUX BRONCHIQUE

Trux incessante! Sifflements et étouffements! Obtenez prompt soulagement en prenant les Capsules RAZ-MAH de Templeton. Procurez-vous un ESSAI une boîte de 30c. ou de \$1.50 chez votre pharmacien. GRATUIT Demandez par lettre un échantillon GRATUIT à Templeton Limited, RAZ-MAH, 56, Colborne St., Toronto. DEPT., 16 317 P.

### Cultivateurs!

La plupart des sols de la province sont acides.

Le moyen le plus efficace et économique de corriger ce défaut, c'est de chauler. Toutefois, pour obtenir les résultats désirés, il est absolument nécessaire de chauler avec un produit éprouvé qui contribuera, par ses qualités indispensables, à augmenter grandement le rendement de vos terres.

Sur le marché depuis un quart de siècle, le produit le plus pur, d'une mouture fine et parfaite, d'un rendement merveilleux et revenant au plus bas prix, "Calco" est reconnu partout sans égal.

Exigez-le toujours ou commandez-le de bonne heure et directement aux seuls fabricants.



Le grand chauler  
par excellence

LA CARRIERE DESCHAMBAULT, Inc.  
56, rue St-Pierre Québec

PHOTOS  
COMMERCIALES  
DESSINS  
CLICHES  
JOUR ET NUIT  
Bélair 3984

LA PHOTOGRAVURE  
NATIONALE  
LIMITÉE  
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

Pour que l'U. C. C. grandisse !

# UN CONCOURS DE PROPAGANDE

ouvert à nos unions diocésaines  
et à tous nos cercles....

## REGLEMENTS ET CONDITIONS

### Objet du concours :

L'objet de ce concours est de stimuler la propagande en faveur de l'association professionnelle, de la faire mieux connaître et apprécier, et, partant, d'accroître le nombre de ses membres. Il ne suffit pas qu'une minorité de cultivateurs appartienne à l'U. C. C. Elle doit les grouper tous pour la défense des intérêts professionnels et l'avancement de la classe agricole.

### Durée du concours :

1. Le concours durera toute l'année financière de l'U. C. C. C'est-à-dire que, commençant le 1er octobre 1938, il se terminera le 30 septembre 1939.

2. Les résultats partiels seront publiés de mois en mois par la "Terre de Chez Nous" et le résultat final sera proclamé lors du congrès général de l'U. C. C., à Montréal, en octobre 1939.

### Les concurrents sont :

1. Les unions diocésaines ou régionales de l'U. C. C. ;
2. Les cercles de l'U. C. C., anciens et nouveaux, qui se conforment aux conditions fixées ;
3. Tous les membres de l'U. C. C. qui sont, comme tels, intéressés au succès de leur cercle, de leur union diocésaine ou régionale et de toute l'association.

### La tâche proposée :

Il s'agit pour l'union diocésaine ou régionale de recruter dans son territoire le plus grand nombre possible de membres ; le même objectif est donné aux cercles.

1. En conséquence, **les prix seront attribués aux unions diocésaines ou régionales qui, proportionnellement au nombre de cultivateurs du diocèse de la région, auront conservé ou amené à l'U. C. C. le plus grand nombre de membres.**

2. De même, **les cercles gagnants seront ceux qui auront le plus grand nombre de membres de l'U. C. C. par rapport au nombre de cultivateurs de la paroisse.**

En d'autres termes, les prix seront remis aux unions diocésaines ou régionales et aux cercles qui compteront, eu égard à la population de leur territoire, le plus fort pourcentage de membres de l'U. C. C. Si, par exemple,

la paroisse de X... comprend cent agriculteurs et fournit cent membres à l'U. C. C., son pourcentage est de 100 pour 100. Elle l'emporte sur la paroisse de Y... qui, comptant 75 cultivateurs, ne fournit que 50 membres à l'U. C. C., etc.

### La répartition des prix :

1. Trois des prix principaux seront attribués aux unions diocésaines ou régionales ;
2. Cinq grands prix seront partagés entre les cercles vainqueurs ;
3. Un certain nombre de prix secondaires seront aussi remis aux gagnants. (Pour autres détails à ce sujet, voir la page 6).

### Autres conditions et particularités :

1. Le concours s'est ouvert le 1er octobre 1938. Comptent donc pour le concours les renouvellements de cotisations déjà faits pour 1938-39.
2. Le concours s'adresse uniquement aux cultivateurs et à leurs fils. Les bûcherons en sont exclus.
3. Deux points seront alloués pour toute cotisation de \$2.00 d'un membre de l'U. C. C. et un point pour la cotisation de \$1.00 d'un fils de cultivateur.
4. Pour établir la proportion des membres de l'U. C. C. par rapport à la population rurale d'un territoire déterminé, les juges du concours se baseront sur les chiffres officiels fournis par le plus récent rapport du ministère des Affaires municipales.
5. Le bureau central de l'U. C. C. se borne à remettre les prix aux unions diocésaines ou aux cercles. Libre à chacune de ces organisations d'en disposer ensuite selon l'équité et les mérites.

### Le mot d'ordre : 30.000 membres !

Un concours ne sert qu'à activer la propagande en faveur de l'U. C. C. Celle-ci aurait dû se faire quand même autrement, car l'association professionnelle comptera assez de membres le jour où elle enrégimentera tous les cultivateurs, mais pas avant !

Le concours ne détruit pas le zèle ou le dévouement pour leur substituer l'intérêt. Il ne fait que stimuler l'un et l'autre. Notre association devra donc compter 30,000 membres en octobre 1939. C'est le mot d'ordre du concours. **IL FAUT QUE L'U. C. C. GRANDISSE !**

# Quelques-uns des prix que recevront les gagnants du concours de propagande de l'U.C.C.

## QUATRIEME PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

**Un cours moyen de deux ans**

à l'institut agricole d'Oka

## PREMIER PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales.

Une somme de  
**\$500.<sup>00</sup>**

Don anonyme

## TROISIEME PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales

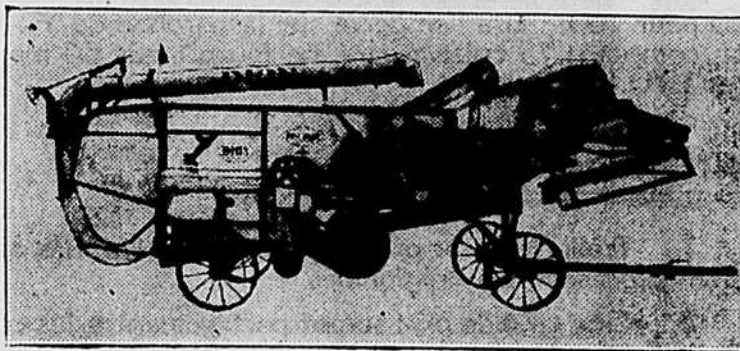
**Un cours moyen d'un an**

à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière

## PREMIER PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

**UNE BATTEUSE DION**



d'une valeur de \$600.00

Cette batteuse (22 x 32) est montée sur camion et est munie d'une table à main et d'un empocheur. (Les accessoires que le gagnant voudra faire ajouter seront, cependant, à ses charges).

Un don de

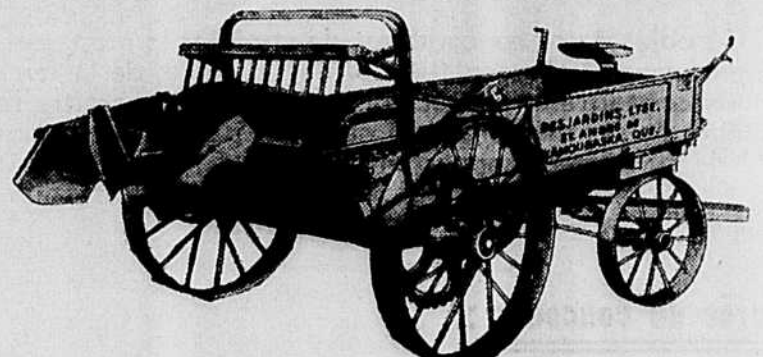
**DION & FRERE**

Ste-Thérèse de Blainville, P. Q.

## DEUXIEME PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

**Un épandeur d'engrais FORANO**



(Valeur de \$140.00)

Une machine de construction sans reproche, très facile de traction, de longue durée et d'un service constant. Garantie de cinq ans.

Don de

**La Fonderie de PLESSISVILLE**

(fondée en 1873)

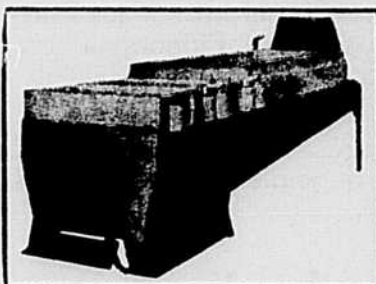
Plessisville, P. Q.

## TROISIEME PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

**Un évaporateur ultra-rapide JUTRAS**

(Valeur de \$130.00)



L'évaporateur ultra rapide Jutras a une capacité de 40 gallons à l'heure. Un instrument indispensable dans la mise en valeur de l'érablière.

Si le gagnant le préfère, il pourra opter pour un épandeur d'engrais ou une installation d'étable moderne et il aura droit, en ce cas, à un rabais de \$130.00 sur le prix de vente.

Un don de

**La Compagnie JUTRAS, Limitée**

Victoriaville, P. Q.

## DEUXIEME PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales

**De la tôle à toiture**

Pour une valeur de \$100.00

Don de la

**MONTREAL ROOFING Co.**

1605, avenue Delorimier, Montréal, P. Q.

La Montreal Roofing Company est toujours prête à vous fournir, sans obligation de votre part, des cotations sur les frais de couverture de vos bâtiments dès que vous lui faites parvenir les dimensions ou les mesures des toits.

# AIDEZ CEUX QUI VOUS AIDENT

# LA VIE AGRICOLE

Nouvelles -- Commentaires -- Conseils et Rappels.

La profession d'agriculteur est honorable et sainte. (S. Augustin)

Par Frs FLEURY

## UN PREMIER PRIX AU MIEL DU QUEBEC

Le miel du Québec vient de remporter le premier prix à l'exposition impériale de fruits qui se tient actuellement à Bristol, Angleterre, apprenons-nous par une dépêche adressée ces jours derniers à M. J.-H. Plourde, chef de la section apicole à Québec. Ce premier prix a été gagné par l'exhibé présenté par l'association des producteurs de miel du Québec, un miel blanc en bocal de 6 livres. Les exhibits des autres provinces canadiennes ont également été primés. Ainsi un exposant de Tisdale, Saskatchewan, a gagné le premier prix pour du miel granulé en bocal de 6 livres, les deuxième et troisième prix dans cette classe allant à des exposants du Manitoba et de la Colombie canadienne. Pour le miel blanc, clair, en jarre de 6 livres, l'association des producteurs de miel du Québec a remporté le premier prix, les deuxième et troisième prix furent décernés à des exposants de Truro, Nouvelle-Ecosse, St-Eugène, Ontario et de Rossington en Alberta.

Jamais depuis que cette exposition annuelle a été organisée, où l'on voit de tous les produits des pays de l'Empire britannique, le Canada a fourni un aussi grand nombre d'exhibés, dit la dépêche.

## BON VOYAGE ET BON SUCCES

Au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, nos jeunes compatriotes, Valin et Couture, de St-Augustin, accompagnés de leur entraîneur, M. Camille Bouchard, sont en route pour Toronto où ils participeront au grand concours national de jeunes juges canadiens de bétail laitier. Ils se mesureront là-bas aux équipes déléguées par les autres provinces canadiennes, dans ce tournoi organisé par le Conseil canadien des jeunes agriculteurs.

Font également le voyage à Toronto, dans le même but, MM. Pilon et Séguin, membres du club des éleveurs de porcs du comté de Soulanges qui prendront part eux aussi à un concours national ressortissant de leur spécialité. L'équipe de Soulanges est accompagnée de M. J.-P. Fleury, propagandiste en industrie animale pour le compte du gouvernement fédéral. M. Stéphane Boily, directeur général des clubs du Québec que MM. les agronomes L.-E. Boutin et E.-L. Reynald accompagneront également les porte-couleurs de la province de Québec.

MM. Valin et Couture sortirent vainqueurs du concours provincial tenu à Sherbrooke en août dernier, ils sont détenteurs du championnat des jeunes juges de la province de Québec et d'un trophée offert par la banque Canadienne Nationale, succursale de Sherbrooke. Les jeunes Pilon et Séguin détiennent le championnat provincial des juges de l'espèce porcine et sont détenteurs également du trophée de la banque Provinciale du Canada.

Nous souhaitons bon voyage à nos co-équipiers et nous faisons des vœux pour qu'ils soient aussi heureux à Toronto qu'ils l'ont été à Sherbrooke. On sait que, depuis neuf ans que se tient ce concours national à l'exposition royale du Canada, les représentants de la jeunesse rurale québécoise ont remporté six championnats et plusieurs premiers prix dans d'autres concours, notamment comme exposants de pommes de terre.

## CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS

En 1937, il s'est consommé, au Canada, 363,759,626 livres de beurre, soit 32.71 livres par tête. Ce chiffre représente une augmentation totale de 7,900,000 livres sur le chiffre de 1936 et de .44 livre pour la consommation par tête.

Pendant la même année, la consommation de fromage a été évaluée à 39,287,906 livres, en diminution de 1,000,000 de livres sur la quantité notée en 1936. Sur une base par tête, la consommation a été de 3.53 livres en 1937 et de 3.65 en 1936.

La consommation des produits concentrés du lait entier a atteint un total de 73,754,813 livres en 1937, en augmentation de 13,100,000 livres, tandis que la consommation par tête passait de 5.50 livres en 1936 à 6.63 livres en 1937.

La consommation des sous-produits concentrés du lait s'est élevée à 30,733,556 livres en 1937, en augmentation de 1,900,000 livres sur 1936, tandis qu'à 2,76 livres la consommation par tête était de .14 livre plus forte qu'en 1936.

## CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE EN DÉCEMBRE

La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec réunira ses membres cette année à St-Hyacinthe, durant la semaine du 19 décembre, à l'occasion de sa convention annuelle. Les séances auront probablement lieu les 21-22 et 23 décembre à l'École de Laiterie provinciale, avons-nous appris du directeur de cet institut, M. le Dr L.-Philippe Roy.

En ce moment, nous ne pouvons donner plus de détails concernant le programme des séances d'étude de ce congrès prochain, nous savons que l'on entend réunir cette année quelque quatre à cinq cents fabricants outre le corps professionnel des inspecteurs de fabriques laitières et des agriculteurs invités à ces assises agrico-

les. Les travaux du congrès se rapporteront principalement à l'étude de certains aspects de la fabrication.

Il en est des produits laitiers, notamment le beurre et le fromage, puisque ce sont encore ceux qui occupent la plus grande place dans notre production, comme de tous les autres fruits de la culture du sol que nous devons vendre, la concurrence se fait de plus en plus forte sur tous les marchés domestiques et mondiaux, et seuls s'écoulent avantageusement pour les producteurs, ceux dont la qualité prime. L'amélioration de la qualité de nos beurre et fromage doit être l'objet constant de notre attention. On sait que durant la dernière saison de fabrication le ministère de l'Agriculture a

fourni les moyens à l'École de Laiterie de surveiller la production de quelque cinq cents beurriers dans le but de découvrir les causes du développement des moisissures du beurre. Ce problème qui se pose actuellement à l'attention des techniciens est un des nombreux qui demandent une solution que seule une saine technique permettra de trouver.

Il semble que le prochain congrès, en raison des travaux importants qui seront présentés par des autorités en technologie laitière et des congressistes nombreux qui y prendront part sera fécond en bons résultats pour l'avancement d'une industrie agricole qui rapporte encore aux cultivateurs du Québec la grosse part de leurs revenus annuels.

## Participation des fromagers du Québec à l'Exposition de Belleville

Trente-six fabricants de fromage de la province de Québec présenteront de beaux exhibits à l'exposition de fromage de Belleville, Ontario, qui aura lieu du 28 au 30 novembre courants. M. Oscar Boisvert, chef du Service de l'industrie laitière à Québec a bien voulu nous en communiquer la liste complète que voici :

### Chez les cultivateurs franco-ontariens

Le neuvième congrès annuel de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, tenu le 27 octobre à St-Isidore-de-Prescott, a été couronné de succès, grâce à l'activité de ses officiers, et aussi, en bonne partie, à cause de la solide organisation du comité local de St-Isidore. Cent délégués officiels étaient présents et environ six cents personnes ont assisté aux séances du congrès. Les cultivateurs franco-ontariens, groupés autour de leur président, M. Antonin Lalonde, ont étudié les problèmes économiques, sociaux et professionnels qui les concernent, sans oublier la défense de leurs droits nationaux. Ils s'aperçoivent de plus en plus que l'union fait la force, et que ce n'est pas trop de l'effort de tous pour réaliser le programme qu'ils se sont tracé: améliorer le sort des cultivateurs, rendre la vie agricole profitable, maintenir les jeunes gens sur la terre. Dès maintenant, ils s'aperçoivent aussi que le travail en commun leur a permis d'obtenir des avantages et des réformes, auxquels, s'ils n'avaient pas été organisés, ils auraient dû renoncer. L'Union des cultivateurs franco-ontariens prend de plus en plus d'importance; elle favorise le progrès des cercles de fermiers et s'occupe activement de la fondation de cercles de jeunes cultivateurs. Tous ces efforts ne seront pas sans d'heureuses conséquences.

### EXPOSANTS

Victor Dugas,  
Vital Larrivière,  
Herm. Roy,  
Jules Cloutier,  
Aimé Cloutier,  
Joseph Dubé,  
Charles Cloutier,  
Laurier Soucy,  
Ecole de Laiterie,  
Marcel Lemaire,  
Alfred Boulianne,  
Abel Hudon,  
Eugène Gobeil,  
Rosaire Lapointe,  
Georges Laberge,  
Georges Duchesne,  
Philippe Ouellet,  
Alfred Desrosiers,  
Charles Laberge,  
Jean-Chs Gobeil,  
Aimé Maltais,  
Raymond de Billy,  
Joseph Grégoire,  
Joseph Duchesne,  
Horace St-Denis,  
Georges Parenteau,  
Armand Bergeron,  
René Cartier,  
Eugène Lussier,  
Elzéar Audet,  
Armand Joyal,  
Roméo Brousseau,  
Adrien Lambert,  
François Côté,  
Charles Côté,  
Sauveur Turcotte.

### ADRESSES

St-Rédempteur, Vaudreuil.  
St-Norbert, Arthabaska.  
St-Victor-de-Tring, Beauce.  
" " "  
St-Méthode d'Adstock, Frontenac.  
Luceville, Rimouski.  
St-Frs-Xavier-des-Hauteurs, Rimouski.  
Ste-Blandine, Macpès, Rimouski.  
St-Hyacinthe, P. Q.  
St-Cyrille-de-Wendover, Drummond.  
Petit Saguenay, Chicoutimi.  
Bagotville, " "  
" " "  
Chicoutimi, rang St-Paul, Chicoutimi.  
Chicoutimi, rang St-Pierre, Chicoutimi.  
Ste-Anne, Chicoutimi.  
" " "  
Shipsaw, " "  
St-Honoré, " "  
St-Coeur-de-Marie, lac St-Jean.  
" " " "  
" " " "  
Ste-Sophie, R.R.1., Mégantic.  
Ste-Sophie, R.R.2., " "  
Wotton, Wolfe.  
Ormstown, Châteauguay.  
St-François-du-Lac, Yamaska.  
St-Félicien, Roberval.  
Yamaska-Est, Yamaska.  
N.-D.-des-Bois, Frontenac.  
" " "  
" " "  
Woburn, Frontenac.  
B. P. Fortin, Dorchester,  
St-Nazaire, " "  
Laiterie, Chicoutimi.  
" " "  
St-Luc-de-Dijon, Dorchester.

Cette exposition exclusive de l'industrie fromagère est tenue chaque année à Belleville, Ontario dans les salles de l'hôtel municipal, sous les auspices de l'association des fabricants de fromage du centre de l'Ontario. Des classes spéciales sont ouvertes aux fromagers de tout les pays producteurs de fromage de l'Empire britannique. En guise de prix il est décerné à ces exposants de l'extérieur des médailles d'or, d'argent et de bronze et le plus heureux du groupe reçoit un trophée offert par la compagnie de Laval.

Dans les classes régulières concourent tous les fabricants du Canada. Les prix décernés sont des récompenses en argent. Sont primés tous les fromages blancs ou colorés fabriqués en juin, juillet et août, en meules de 80 livres, ainsi que les fromages d'octobre, blancs et colorés, formant chacun une classe spéciale.

Il y a de plus un concours organisé pour les fabricants canadiens sauf ceux de la province d'Ontario. On prime dans cette catégorie d'exhibés les fromages de septembre et d'octobre blancs et colorés. L'enjeu de ce concours est de \$200, somme divisée en prix variant de \$15. à 5.

(Suite à la page 8)

# • JEUNESSE RURALE •

## Préparons des hommes

**V**OICI un projet intéressant et qui devrait porter loin: le congrès des dirigeants de la jeunesse rurale.

C'est les 28 et 29 novembre que se réuniront à Québec, les éducateurs et les dirigeants qui ont charge de la jeunesse des campagnes organisées. Nul doute que cette rencontre des aumôniers diocésains avec des représentants attirés du corps agronomique produira les plus heureux résultats.

Lors de cette réunion, le rôle de l'Eglise, de l'Etat et du corps agronomique, relatif à l'oeuvre des jeunes, sera nettement tracé; de même, les fonctions, attributions et pouvoirs de chacun de ces organismes y seront précisés et définis.

Avec quelle joie nous saisirons cette occasion, pour rencontrer et donner la main à nombre de travailleurs obscurs et dévoués qui, depuis longtemps, peinent dans leur coin à préparer des hommes pour l'avenir.

Assurément, cette rencontre de divers milieux, mais de mêmes aspirations, devrait permettre des échanges fructueux d'opinions et une collaboration plus étroite.

Selon la récente et lumineuse encyclique du Pape Pie XI, des religieux et des laïcs se parleront franchement et apporteront le meilleur de leur esprit et de leur coeur, pour grouper la jeunesse des campagnes, dans les cadres de la foi et de la profession.

Dans le passé, il faut bien le dire, nous ne nous sommes pas assez rencontrés, et nous nous connaissons très peu...

Plus que jamais, le temps est venu de nous comprendre et de nous entendre, dans une atmosphère de sérénité et de vérité.

La commune entente que nous entrevoyons, après la tenue de ces assises, ne pourrait être que profitable à tous les hommes qui ont été chargés d'organiser et de grouper la jeunesse des campagnes.

Nous connaissons tout le dévouement de l'Eglise, et, par ailleurs, nous sommes assurés d'une participation sincère et active du ministère de l'Agriculture, au service des groupements de jeunesse rurale.

Chacun sait que la masse, en général, est presque toujours conduite par un homme ou quelques hommes. Une élite est donc nécessaire pour lancer des idées et les mettre en action.

A ce sujet, nous soumettons à

nos lecteurs les lignes suivantes du chanoine Louis Rouzic, dont l'autorité est reconnue en cette matière: "Partout et toujours le gros d'une nation est agi plutôt qu'agissant. C'est pourquoi une élite est nécessaire; autrement la marche du monde est arrêtée et le désordre peut se produire à chaque instant. Or, l'élite ne naît pas par génération spontanée. Elle est le résultat d'une préparation.

"Mais ce qui manque le plus souvent, en tout ordre de choses, parmi nous, c'est précisément la préparation. Nous avons l'énergie, la vivacité, la souplesse, l'initiative. Pour mettre à profit ces ressources uniques d'une riche nature qui nous conférerait un cerveau qui ordonne toutes ces forces et leur impose une direction.

"C'est l'élite qui sera ce cerveau. Qu'une élite donc se forme. Que chaque jeune chrétien cherche à se perfectionner en cultivant son esprit, sa volonté, son âme, puis qu'il s'unisse à des frères qui lui ressemblent pour exercer une action méthodique. Dans toutes les entreprises, c'est l'âme qui est le chef et qui gagne la victoire; le reste est le serviteur qui n'a qu'un rôle secondaire".

Ce n'est pas le nombre de jeunes gens qu'il importe d'entraîner à titre de chefs, mais seulement ceux qui ont des aptitudes spéciales, ceux qui ont de l'étoffe comme on dit.

L'incendie qui brûle toute une forêt est né d'une étincelle; de même, l'éclair qui illumine tout un siècle ou toute une région est parti souvent d'une seule grande âme. Nous sommes donc ici en présence de la théorie des cadres, du ferment ou de la semence. Les soldats valent ce que valent leurs éducateurs. Les grands courants d'idées, les doctrines puissantes et bienfaitantes n'ont pas trouvé leur origine dans les masses populaires, mais elles sont nées du cerveau et du coeur de quelques hommes bien préparés et à la hauteur des nécessités et des aspirations de leur époque.

Toute la masse de farine tressaille sous l'action du levain, et le gland du chêne devient un grand arbre. Il suffit d'un homme éclairé, vigoureux, d'autorité et qui a le sens de l'action et de l'organisation, pour réveiller une paroisse, un comité et souvent un pays.

Aux temps sombres de l'oppression de certains peuples, il s'est le-

vé des hommes, des femmes qui ont surgi devant leur peuple pour les entraîner sur la voie de la liberté et du salut: c'est le cas d'O'Connell, de Garcia Moreno, de Jeanne d'Arc.

Quand ça va mal dans un pays, quand il nous faut résister pied à pied pour défendre nos positions, quand nous sommes décidés à marcher pour gagner du terrain et déloger l'ennemi, ne cherchons pas le grand nombre, mais travaillons plutôt à développer notre valeur d'âme.

L'abbé Rouzic cite le cas de je ne sais quel général romain qui animait au combat la poignée de soldats qui composaient sa troupe, en leur faisant cette proclamation: "Soldats, ne regardez pas combien vous êtes, mais combien vous valez". En toute entreprise, le succès dépend plus de la valeur que du nombre.

Dans les cercles de jeunesse rurale, ce n'est pas la quantité de jeunes campagnards qu'il importe d'entraîner, mais c'est le groupe de qualité qu'il faut unir en commun; les autres suivront forcément les meilleurs, leurs chefs naturels.

Quel est donc le but d'un cercle de jeunesse agricole? C'est, croyons-nous, de grouper les jeunes cultivateurs d'une même paroisse, en vue de leur faire acquérir une bonne formation sociale, professionnelle, religieuse et civique; ainsi ils deviendront de vrais coopérateurs, des cultivateurs prospères, de meilleurs citoyens, de meilleurs chrétiens.

Par l'entremise du cercle, le jeune cultivateur peut faire donner un plein rendement à ses talents et développer toutes ses facultés et ressources, en vue de les faire servir au bien commun.

Quand aux moyens d'action, ils consistent en réunions, études en commun, conférences, démonstrations, cours postsecondaires, organisation de bibliothèques individuelles, essais comparatifs, concours de production, comptabilité, devoirs, examens, expositions, excursions, journées agricoles et séances récréatives.

Le cercle d'étude groupe donc les meilleurs, parmi les jeunes cultivateurs, en vue de les entraîner à leurs devoirs et aux exigences de leur profession.

L'avenir d'un pays réside certainement dans la qualité de sa jeunesse, la jeunesse rurale y repose. En ce qu'elle est, en ce qu'elle sera, repose le sort de notre patrie.

C'est le général Weygan, un grand français, qui écrit ce qui suit, dans une conférence intitulée: "Comment élever nos fils".

"Aussi s'interroge-t-on anxieusement sur la valeur des générations qui montent. Pessimistes et optimistes généralement à l'envi sur des exemples voisins d'eux-mêmes, pour la comparer désavantageusement à celle d'autrefois, ou pour en exalter les incontestables qualités. Les uns et les autres ont raison; mal dirigés, les jeunes justifient toutes les appréhensions; instruits et formés comme il convient de l'être, ils autorisent tous les espoirs. La vie militaire permet en particulier de constater la bonne volonté avec laquelle les jeunes soldats acceptent un devoir auquel ils sont trop souvent bien mal préparés".

"La jeunesse sera ce que la feront ses éducateurs. Elle est à la fois si forte et si faible! Vivante de corps et d'esprit, pure, enthousiaste, elle a le besoin de se passionner, elle croit aisément, elle veut admirer, elle sait s'indigner. Son esprit et son coeur sont des pages blanches sur lesquelles viennent tracer ceux qui ont la charge de l'élever; les parents, les maîtres, et, de plus loin et de plus haut, l'Etat. Telle est sa sensibilité que des exemples, des impressions y restent gravés pour la vie. Ne conservons-nous pas tous au plus intime de nous-mêmes le souvenir aigu de certains mots, de certains exemples qui nous ont, dans le premier âge, transportés d'admiration ou soulevés de révolte, et qui ont eu une influence profonde sur l'écllosion de notre personnalité?"

Ces idées générales que nous venons d'esquisser seront soumises à l'attention des membres du congrès des dirigeants de la jeunesse rurale, pour être clarifiées, coordonnées et mises en action.

De plus, la participation du ministère de l'Agriculture, par l'entremise du service de l'Enseignement agricole, sera discutée et clairement établie.

Une meilleure compréhension et une coopération nouvelle devraient surgir du coeur et de l'esprit de tous les congressistes, sans exception, pour le plus grand bien des milliers de jeunes cultivateurs de la province.

Jean-Charles MAGNAN,  
chef du service de l'Enseignement agricole.

## Participation des fromagere... Une Caisse Populaire

(Suite de la page 7)

C'est à cette exposition nationale du fromage que le trophée J.-D. Leclair est présenté au fromager de la province de Québec dont les exhibits remportent le plus haut nombre de points. Plusieurs autres prix spéciaux et coupes sont offerts par des maisons de commerce, des exportateurs de fromage. La Coopérative fédérée de Québec offre aussi aux exposants de la province de Québec une coupe en argent comme prix pour le fromage d'exposition ayant le plus haut pointage et fabriqué durant le mois d'octobre. Cette coupe devra être gagnée deux années de suite ou à trois différentes reprises avant de devenir la propriété de l'exposant.

Le ministère de l'Agriculture de Québec encourage cette exposition en accordant un octroi, puis en payant les frais de transport des exhibits entreposés au cours de la saison. Par ses soins les exhibits entreposés au cours de la saison. Par ses soins les exhibits sont surveillés par des experts classificateurs durant l'entreposage à Montréal jusqu'au moment venu de les expédier à Belleville. L'an dernier, plusieurs fabricants du Québec ont remporté des premiers prix, nous espérons que cette année nos exposants remporteront de beaux succès. On sait que la province de Québec et celle de l'Ontario sont les deux provinces canadiennes produisant le plus de fromage d'exportation et que notre produit est fort apprécié des acheteurs anglais.

Les journaux nous rapportaient ces jours derniers un fait intéressant et encourageant à la fois. Voici que le mouvement coopératif semble vouloir s'intensifier en Abitibi et produire du pratique. Il est fortement question, en effet, de fonder à Amos une caisse populaire. Vers la fin d'octobre dernier, le cercle local de notre association professionnelle des cultivateurs et la Chambre de Commerce junior d'Amos se donnaient la main pour organiser une assemblée où l'on a étudié les possibilités d'une telle fondation. S'il faut en croire les rapports, on jetterait les bases de l'organisation d'ici aux fêtes.

Est-il vraiment opportun de fonder une caisse populaire dans un pays jeune comme l'Abitibi? Certainement et pour bien des raisons. La région est bien agricole, de plus en plus agricole. Or la classe agricole fait rarement des transactions importantes. Ses épargnes représentent de petites sommes à chaque fois, mais se répètent assez souvent. De même, elle a souvent besoin, pour un temps limité, de légères avances, d'obtention rapide. Il suffit parfois d'un prêt minime, au moment opportun, pour remettre en marche un cultivateur ou même un petit industriel, menacé de sérieuses difficultés. Tout cela milite en faveur d'un organisme qui s'intéresse à la petite épargne, qui consente dans un bref délai et à bon compte des prêts à court ou à moyen terme.

Par le moyen de la caisse populaire bien administrée l'épar-

gne d'une région sert avant tout au développement et à l'avancement de cette même région. La sécurité financière de chaque individu est la base de la prospérité d'un endroit.

L'Abitibi aura-t-il les hommes préparés à conduire à bonne fin l'entreprise? Toute la jeune génération paraît s'intéresser fortement au projet. C'est un gage de succès car une organisation coopérative demande l'intérêt pratique et la ferme conviction de tous ses membres, une connaissance réelle de l'organisme à tous degrés.

Nous formons donc le voeu qu'on ne s'arrête pas en si bonne voie et que bientôt vive et prospère une forte caisse populaire à Amos, la capitale agricole de l'Abitibi.

J.-B. LANCTOT.

# Les GILANIEUSES

## Vaut-il mieux être aveugle ?

Avez-vous parfois jeté les yeux sur un coin de journal reproduisant les consultations de Dorothy Dix ? Non ! C'est dommage, car vous y rencontreriez des gens aux opinions éternellement jeunes... vous y trouveriez peut-être aussi des conseils appropriés !

Tout dernièrement, une petite fiancée se plaignait amèrement du fait que son "futur" était en quête de renseignements assez embêtants, à son sujet. "Il veut savoir si je suis bonne cuisinière, si je sais coudre, si je sais faire un lavage, si je suis prodigue ou économe ? Ne trouvez-vous pas que c'est décourageant ?

Je voudrais un fiancé dont l'amour soit si ardent qu'il me choisisse même si je ne sais rien faire du tout ? J'ai bien envie de rompre toute relation".

La réponse n'est pas fardée, je puis vous l'assurer. "Puisque les hommes se choisissent une épouse, ce n'est pas pour la mettre en corniche et l'encenser. Le ménage ira bien si la femme fait sa part, et il est

aussi important, sinon plus, pour la femme, de savoir tout mettre à profit. A quoi servirait à l'homme de gagner beaucoup d'argent, si la femme ne sait pas dépenser sagement ?

Il vaut mieux savoir ces choses avant le mariage que d'attendre la fin de la lune de miel. Le mariage est un contrat de longue durée..."

Jamais l'on ne pourrait croire qu'il se trouve des jeunes filles susceptibles de s'offenser d'une inquisition comme celle-là; cependant, en voyant ici et là des couples si peu assortis, l'on peut se demander si ces belles n'étaient pas ennichées, lorsqu'elles ont décidé de contracter mariage? Le fiancé était-il "fardé", lui aussi ?

Pourtant, ces questions de goûts, d'éducation, de caractère, de tempérament devraient employer plus de paroles que les tirades enflammées dans lesquelles figurent tous les noms d'oiseaux...

MARGOT

## Légende hindoue sur l'origine de la femme

Cette légende hindoue sur la création de la femme est une invitation aux jeunes filles qui aspirent au doux nom de fiancée à étudier et au besoin modifier leur caractère. Voici donc comme parle le conteur de là-bas.

"Dieu prit la rondeur de la lune et l'ondulation du serpent, l'enlacement de la plante grimpante, et le tremblement du gazon, la sveltesse du roseau et la fraîcheur de la rose, la légèreté de la feuille et le velouté de la pêche, le tendre regard du chevreuil et l'inconstance de la brise, les pleurs du nuage et la gaieté du rayon du soleil, la timidité du lièvre et la vanité du paon, la douceur du duvet qui garnit la gorge des moineaux et la dureté du diamant, le goût sucré du miel et la cruauté du tigre, la froideur de la neige et la chaleur du feu, le caquet du geai et le roucoulement de la tourterelle... Il mêla toutes ces choses et en forma la femme.

"Elle était gracieuse et séduisante. Et la trouvant plus jolie que l'ibis ou que la gazelle, Dieu fier de son oeuvre l'admira puis en fit présent à l'homme. Huit jours après, l'homme penaud, vint vers Dieu : "Seigneur, la créature dont tu m'as fait don empoisonne mon existence. Elle bavarde sans trêve, elle se lamente pour rien; elle pleure et rit tout à la fois; elle est inquiète, exigeante, tracassière; elle est toujours après moi; elle ne me laisse pas une minute de repos : .. je t'en prie Seigneur, reprends-la, car je ne puis vivre avec elle..."

Et Dieu paternel reprit la femme. Mais au bout de huit jours, l'homme revint vers Dieu : "Seigneur, ma vie est bien solitaire, depuis que je t'ai rendu cette créature. Elle chantait en dansant devant moi. Et quelle suavité d'expression quand elle me regardait sans tourner la tête du coin des yeux ! Elle jouait avec moi et il n'y a sur les arbres aucun fruit

qui soit aussi bon que ses caresses. Je t'en prie, rends-la-moi, je ne peux vivre sans elle !" Et Dieu lui rendit la femme !

Huit jours s'écoulèrent encore et Dieu fronça les sourcils en voyant l'homme revenir avec la femme et la pousser devant lui en disant : "Seigneur, je ne sais comment cela se fait, mais je suis bien certain que cette créature me procure plus d'ennuis que de plaisirs. Reprends-la, je n'en veux plus !"

A ces mots, Dieu se mit en colère; "Homme, retourne dans ta hutte avec ta compagne et apprends à la supporter. Si je la gardais, dans huit jours, tu m'importunerai encore pour la ravoïr." Et l'homme se retira. "Malheureux que je suis ! Deux fois malheureux, car je ne puis vivre avec elle et je ne puis vivre sans elle !"

### RECETTES

MATELOTE AU BLE D'INDE  
1 petit oignon haché,  
2 c. à table de beurre,  
2 tasses maïs en conserve,  
4 tasses de lait,  
3 tasses de pommes de terres, froides, coupées en dés,  
Sel et poivre.

Faire fondre le beurre dans une poêle à frire, ajouter l'oignon et laisser cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajouter les pommes de terre, le maïs, les assaisonnements et le lait. Amener au point d'ébullition et servir avec des cubes de pain rôti. Service pour 6 personnes.

## Première neige

Le ciel pèse sur nous. Les flocons des brouillards Tombent, en tournoyant, comme des feuilles blanches. Ils vont mettre un linceul sur l'éteule des planches Où venaient braconner tous les oiseaux pillards.

Plus de soleil ardent, plus de chants égrillards. La porte s'est fermée au tintement des clenches ; Les flots sont noirs ; le vent a dépeuplé les branches, Et le calme est profond dans les nids babillards.

Rien ne me sourit plus. Ma flamme est refroidie. En vain contre le ciel mon âme s'est roïdie, Tout m'échappe, et l'espoir ne me dit plus ses chants.

Et partout je suis seul ! Mais pourquoi m'étonné-je ? Sur mon front qui s'incline, ainsi que sur les champs, Voici les blancs flocons de la première neige.

Pamphile LEMAY

## Le quart d'heure de coopération des Fermières de Mont-Laurier

Les fermières du diocèse de Mont-Laurier ont applaudi le projet d'un congrès diocésain qui sera tenu dans la ville épiscopale vers la fin d'août 1939.

Un double anniversaire en sera l'occasion : le 15<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du premier cercle de fermières dans le diocèse, (le cercle de Mont-Laurier a été fondé en 1924), et le 14<sup>e</sup> anniversaire de la convention régionale, (la 3<sup>e</sup> du genre dans la province de Québec), tenue à Mont-Laurier en juillet 1929.

Le programme est déjà élaboré : une exposition diocésaine par régions (Région de La Lièvre, région de La Rouge, et région de La Gatineau); une exposition modèle de l'art culinaire par le service de l'économie domestique de Québec; une journée d'études : la COOPÉRATION.

Quatre conférences seront au programme dont voici les sujets : 1<sup>e</sup> — L'état actuel de la Coopération dans Québec; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> — Les principes coopératifs; 4<sup>e</sup> — L'étude des problèmes particuliers de la région au point de vue coopératif.

Pour assurer le succès de cette journée d'étude, tous les cercles de fermières du diocèse sont instamment priés de bien vouloir étudier au moins un "QUART D'HEURE" la coopération à

chaque assemblée régulière et voici quelques suggestions inspirées par un spécialiste en coopération :

- 1°—Histoire de la Coopération.
- 2°—La Coopération dans Québec :
  - a. Ses débuts.
  - b. Son organisation
- 3°—Les principes coopératifs.
- 4° Les méthodes coopératives.
- 5°—Les lois coopératives de la province.
- 6°—Etude des possibilités de fonder une société coopérative dans la paroisse

Les principales sources d'inspiration sont : La Coopération et la Semaine Sociale de Rimouski, L'Ecole Sociale Populaire; les tracts nos. 256, 289-290, 247-248-249. L'Action Nationale; Mars, Avril et Septembre 1938. Les journaux et les revues.

En terminant cet article, permettez-moi d'exprimer un désir légitime : "Que le congrès diocésain des dames fermières à Mont-Laurier soit un succès !" Mesdames, un an de préparation n'est pas de trop. Si la femme allait vouloir la Coopération, quelle conséquence bienfaisante ce serait dans l'ordre économique et social et dans le champ de l'action catholique ?

Donat DUMOUCHEL, prêtre, aumônier dioc.

### Spécial Aux Institutrices de la Province

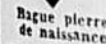
Gratis

CONCOURS de POPULARITE

Gratis

Pourquoi le Charme Egyptien SPHYNX

est-il un parfum enchanteur ?



Bague pierre de naissance  
Dites-le-nous en pas plus de cinquante mots et gagnez un magnifique prix à votre choix. (Bagues ou pendants).  
CONDITION : 1<sup>o</sup> Envoyez votre nom et adresse avec un bon de poste de cinquante sous (50) pour l'achat d'une bouteille du parfum Le Charme Egyptien Sphynx.  
2<sup>o</sup> Vous constaterez a) Son bouquet et sa finesse b) Que le Charme Egyptien Sphynx prend un cachet particulier pour chaque personne.  
3<sup>o</sup> Retournez alors votre réponse.

L'importation Le Sphinx Egyptien Import  
Casier Postal 21, Station T MONTREAL



### Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D-M Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtés, au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante, qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY", pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens  
MME LYDIA W. LADD. (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO

# Un autre point de vue

(SUITE)

Voici la suite de l'article du docteur James-P. Warbasse, auteur de l'ouvrage intitulé "Démocratie coopérative", dont nous avons commencé la publication la semaine dernière :

## "EVOLUTION DE L'INFLUENCE DU CONSOMMATEUR SUR L'AGRICULTURE"

"L'industrie évolue vers le monopole. Ceci est naturel. Les cultivateurs agissent en suivant la même tendance. Ils achètent et vendent en commun. Ils doivent, au point de vue professionnel, perfectionner leurs organismes de vente. D'un autre côté, afin d'augmenter leur pouvoir d'achat, ils achètent coopérativement des marchandises d'utilité professionnelle. Ici surgit la société de consommateurs, qui, dans les pays agricoles, est la fille de la société de production et de vente. Vient ensuite, dans un but d'économie, l'usage collectif des machines. Les machines agricoles facilement transportables appartiennent souvent à plusieurs cultivateurs; il en est de même des animaux reproducteurs de grande valeur. Le principe coopératif permet au petit cultivateur de bénéficier des avantages que possède le gros cultivateur. L'étape suivante, dans certains pays, fait que les fermes sont administrées tout comme si elles appartenaient à la communauté, qu'on les cultive comme si elles ne représentaient qu'une grande ferme; qu'on fait en commun les semailles, les récoltes et la vente des produits.

"A ce stage de l'évolution de l'agriculture, les divisions des fermes disparaissent, et le cultivateur ne se préoccupe pas de savoir quel est le lopin de terre qui lui appartient, sauf s'il songe à spéculer.

"Puisque nous traitons de la philosophie de la coopération, nous pourrions chercher à connaître l'idéologie du consommateur vis-à-vis de l'agriculture, afin de découvrir jusqu'où elle peut conduire. Si les cultivateurs appliquent jusqu'ici le principe coopératif, s'ils entendent être des agriculteurs et non pas des spéculateurs de biens immobiliers, la mise en commun de leurs terres est la suite naturelle de la mise en commun de leur travail et de leurs produits. C'est ainsi que naît la société de cultivateurs, dont chaque membre est actionnaire de l'entreprise agricole. Théoriquement, plusieurs petites fermes peuvent être fondées en un grand domaine comptant plusieurs actionnaires. C'est vers cet aboutissant que se dirige l'industrie moderne, parce qu'elle conduit au mode d'entreprise le plus efficace et le plus économique. Cette grande société agricole compterait un gérant et des experts des différentes branches de l'industrie.

"Nous imaginons ainsi la propriété en commun de la terre. Le cultivateur devient salarié et actionnaire de la société qui détient les biens-fonds. Aux Etats-Unis, d'importantes sociétés capitalistes prennent possession de fermes. Si l'idée du socialisme politique l'emportait, les terres deviendraient la propriété de l'Etat, comme en Russie.

Mais les cultivateurs américains ne sont pas plus favorables à ce programme que ne l'étaient les cultivateurs russes.

"Si le cultivateur acceptait l'idée de la ferme exploitée en commun et qu'il devint actionnaire et employé de la société, il n'y aurait plus qu'un pas à franchir pour faire de l'exploitation une entreprise sociale, d'une entreprise à base de profit qu'elle est présentement. Les arguments qu'oppose le cultivateur à l'idée de devenir un employé sont surtout d'ordre sentimental. Tout homme qui travaille pour un salaire est essentiellement un employé. Les hommes, et surtout les experts, cherchent à devenir les employés de sociétés plutôt que d'essayer de se lancer dans les affaires à leur compte. Ils désirent un salaire sûr et, en récompense des fidèles services qu'ils rendent, ils demandent la sécurité économique.

"Si le cultivateur est actionnaire et employé d'une société qui possède des fermes, que préférera-t-il : que les actionnaires soient tous des cultivateurs, ou bien qu'ils soient des consommateurs quelle que soit leur occupation; que, pour la vente des produits de la terre, on ait recours à la spéculation dans l'espoir d'obtenir meilleurs prix, ou bien que ces produits soient consommés par un groupe connu de membres-actionnaires; que les fermes produisent en vue du profit en vendant sur un marché qui subit la concurrence, ou bien en vue de répondre aux besoins des membres de la société? Les avantages relatifs de ces différentes propositions ont déjà été discutés.

"Nous avons considéré, dans cette observation théorique, l'évolution de la ferme passant de la propriété individuelle à la propriété collective. Considérons-la maintenant comme la propriété d'une société coopérative de consommateurs. Le membre d'une société coopérative de consommateurs, qui est employé par cette société pour exécuter des travaux agricoles, se trouve propriétaire d'une partie des terres agricoles de la société. Il a pu investir dans la société un capital égal à la valeur de sa ferme personnelle. Il a pu vendre sa ferme et placer l'argent à la banque de sa société coopérative. Il ne peut pas dire exactement quelle est la pièce de terre qui lui appartient; mais il peut dire à deux sous près quels sont les intérêts qu'il détient dans la société. Il peut démontrer, en retirant tout son capital s'il le désire, qu'une partie de la propriété de la société est sienne. Il possède une maison. Il peut dire que la maison qu'il a louée de la société est la sienne. Elle lui appartiendra aussi longtemps qu'il sera un agriculteur travaillant pour le compte de la société. Et ses chances d'avoir une maison sont peut-être meilleures qu'elles ne l'étaient quand il se trouvait à la merci des spéculateurs et des prêteurs sur hypothèque. Comme membre, il a droit de vote dans l'administration des affaires de la société; et personne n'a plus que lui voix au chapitre. Il travaille sur ses propres terres.

"Les mêmes méthodes dont on se sert pour acquérir une ferme, méthodes que l'on retrouve dans les autres industries, prévalent pour l'achat de terres arables. Les consommateurs achètent des fermes en se servant des surplus accumulés de l'entreprise coopérative. Ainsi ils ont acquis des réservoirs d'huile, des pompes, et le terrain sur lesquels ils sont édifiés. Ils achèteront bientôt des terrains pétrolifères. Comme consommateurs, ils possèdent déjà plusieurs milliers d'acres de terres à café, à thé, de forêts, pour ne rien dire des fermes et des mines.

"Dans un district agricole donné, les sociétés locales de consommateurs achèteraient les fermes à proximité des villes; la société nationale de gros achèterait les fermes dont la production est supérieure aux besoins locaux; et la Société coopérative internationale de gros acquerrait les fermes dont les besoins du pays ne peuvent utiliser la production. Voilà comment il faut tout naturellement répartir l'emploi que l'on doit faire de la terre si nous maintenons théoriquement jusqu'au bout le principe du coopératisme de consommation.

"Les pays dont la capacité de production est supérieure à ce qu'ils consomment offriraient un champ à la coopération internationale. Ce serait le cas des pays qui produisent un surplus de grain, de viande, de coton, de laine, de lin, de thé, de café, de riz, de tabac, de peaux, de fourrures, de pétrole, de métaux et de charbon. Ces denrées seraient écoulées par l'intermédiaire de la Coopérative internationale de gros et seraient ainsi soustraites à l'action du commerce international. Le café ne serait pas produit par les Brésiliens pour être vendu aux Anglais, aux Français, aux Suédois, mais il serait produit par des Anglais, des Français, des Suédois et des Brésiliens, tous membres de la Coopérative internationale de gros, sur les terres du Brésil leur appartenant en propre. Si nous appliquons cet exemple à toutes les nations de la terre et si nous nous occupons non seulement du café, mais de toutes les denrées, nous éliminons la cause évidente des animosités internationales et utilisons l'activité humaine dans la sphère qui lui convient. Ainsi, le cultivateur arrive à jouer un rôle considérable dans un mouvement social de grande importance.

## "LE BUT ULTIME EN AGRICULTURE"

"On peut appliquer à l'agriculture, tout aussi bien qu'aux autres industries, la théorie d'après laquelle le consommateur devient propriétaire d'une entreprise et voit à son administration. Le premier pas à faire est d'unir les cultivateurs afin qu'ils puissent obtenir de meilleurs salaires, que leur standard de vie soit relevé, et que la spéculation sur les fruits de leur travail soit réduite au minimum. C'est ce que fait l'association des producteurs qui s'occupe de la vente des produits. Elle est essentielle à la protection de chaque travailleur. Mais cette fin n'est pas

le propre du mouvement coopératif des consommateurs. Elle est fonction du travail organisé. Les nombreuses sociétés de producteurs agricoles du monde entier, désignées sous le nom de "coopératives", sont essentiellement des unions professionnelles ou des organisations de travail si elles se limitent à vendre les produits de leurs membres sans songer à acheter pour leur compte.

"On peut dire que la fin théorique de l'union coopérative des consommateurs est d'acquérir le terrain du cultivateur et d'employer ce dernier à titre de technicien agricole. Puisque la fin ultime de la coopération est de procurer de l'emploi aux membres de toutes les sociétés coopératives, le cultivateur ne peut constituer une exception. Cette méthode peut ne pas plaire au cultivateur qui ne travaille pas lui-même, mais qui engage de la main-d'oeuvre pour exécuter son ouvrage. Elle peut sourire à celui qui, tout en travaillant lui-même, doit recourir à la main-d'oeuvre étrangère. Elle peut présenter des avantages à l'ouvrier agricole qui travaille pour un salaire et qui a souvent à souffrir de l'incertitude des conditions d'embauchage.

"Le remplacement du système actuel, qui comporte l'entreprise agricole privée ou à bail, par celui qui verrait à faire de cette entreprise la propriété des consommateurs, serait lent et graduel, à supposer qu'il fût possible. Personne ne serait forcé de l'accepter; il serait absolument volontaire et il ne serait pas question de confisquer les biens de qui que ce soit. Aucun cultivateur n'adhérerait au nouveau système ou ne vendrait sa ferme s'il n'y voit des avantages. Le cultivateur aime avoir des acheteurs. Ce système lui offre une autre occasion de vendre sa ferme. Le cultivateur prendra la décision qui lui conviendra.

"L'acquisition graduelle de la propriété des fermes par les associations de consommateurs dépend de l'importance et des besoins des sociétés coopératives. Pour débiter, les sociétés locales de distribution achètent des terres de la région pour la production des légumes, des oeufs, du lait et des fruits. Les sociétés de gros ont acheté certaines étendues de terre à grain, de terre à fruit et se sont aussi intéressées à d'autres productions. En Angleterre, les sociétés de consommateurs possèdent plus de cinquante mille acres de terre. A mesure qu'augmente cette étendue, on a naturellement recours pour les travaux de culture et de moisson à des méthodes scientifiques de plus en plus poussées. Les machines modernes réduisent les heures de travail. Chaque cultivateur tend à devenir membre de sa société locale. Le profit de tous les membres s'accroît en raison directe de la réduction du coût de production et de distribution.

"Ce mouvement est si lent qu'on ne peut convenablement le considérer comme une tendance marquée; mais s'il venait à se développer, nous nous verrions en face de plusieurs questions. Comment l'association des consommateurs pourrait-elle parvenir à

posséder des terres, tout en réussissant à laisser au cultivateur un sentiment d'attachement à la terre? Devant l'action des consommateurs, le cultivateur peut-il considérer sa ferme et sa maison comme le "bien" familial qu'il laissera en héritage à ses enfants? Comment peut-il se convaincre qu'il est quelque chose de plus qu'un employé?

"Aux Etats-Unis, sous l'action capitaliste, il y a de plus en plus tendance à faire du cultivateur un employé. Les propriétaires de fermes se font rares; les fermes deviennent la propriété de gens qui ne travaillent pas eux-mêmes mais qui engagent de la main-d'oeuvre. Le nombre d'employés et de fermiers à gages augmente, tandis que celui des cultivateurs-propriétaires diminue. Le système d'après lequel les produits de la terre sont divisés moitié-moitié est le signe précurseur d'une sorte de servage. Les dettes des cultivateurs augmentent et les fermes tombent aux mains des banques, des compagnies d'assurance et des capitalistes. Si les consommateurs organisés possédaient des fermes, la culture deviendrait au moins une entreprise sociale plutôt qu'une entreprise commerciale incapable de faire ses frais.

"Sous un système coopératif de ce genre, on doit supposer qu'un surintendant serait attaché à chaque ferme de superficie convenable. On devrait fournir à cet homme une maison qui serait à lui et à sa famille à perpétuité. Quand il prendrait sa retraite, pour cause de vieillesse ou d'incapacité, la maison devrait lui appartenir, et la pension et l'assurance qu'il retirerait de la société devraient être suffisantes pour subvenir à ses besoins. Un de ses fils, ayant la compétence voulue, devrait le remplacer; sinon, la position devrait être confiée à un employé de la ferme. La maison et le terrain avoisinant devraient rester dans la famille aussi longtemps que cette dernière manifesterait le désir de rester sur la terre et du moment qu'elle cultiverait avec succès. On devrait assurer aux veuves la jouissance des lieux leur vie durant; et aux enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent leur majorité. On devrait adhérer à ces conditions d'aussi près que possible.

"Chaque groupe de fermes devrait fournir des maisons à tous les travailleurs. Chaque travailleur ainsi que sa famille devraient jouir d'une maison et d'un lopin identiques à ceux du surintendant. Un salaire fixe devrait être assuré aux cultivateurs, quelles que soient les récoltes. Un rendement moyen serait calculé d'après des méthodes scientifiques; les salaires pourraient varier avec le rendement, si on croyait nécessaire d'encourager ainsi les travailleurs; mais on devrait établir un salaire minimum.

"On pourrait concevoir une autre manière de procéder, en vertu de laquelle les terres, qui seraient la propriété de l'association des consommateurs, seraient louées à ses membres. La production de ces fermes serait achetée par la société, qui la paierait en se basant sur un prix moyen. Les propriétés pourraient être louées à per-

(Suite à la page 11)

# Pour l'U. C. C. diocésaine de Rimouski

## Journée d'action professionnelle dans chaque section de l'Union

Nous projetons de faire, à la fin de novembre et au début de décembre, une belle journée régionale d'action professionnelle dans chaque section de notre union diocésaine.

Votre officier diocésain de l'union vous donnera par lettre toutes les précisions nécessaires au sujet du lieu et de la date.

Chaque paroisse devra se faire représentée par 5 ou 6 délégués.

Nous conseillons fortement à chacun de lire et d'apporter avec eux les quatre brochures suivantes :

"L'U. C. C.", "LES PRINCIPES COOPERATIFS", "LA MUTUELLE-VIE et LA CAISSE POPULAIRE", "SYNDICATS COOPERATIFS". Vous trouverez ces brochures au Secrétariat de l'U. C. C., au presbytère de Rimouski.

Il y aura surtout de la discussion; nous voulons la favoriser par un mode nouveau d'assemblée : les assistants vont être groupés 10 par 10 dans tous les coins de la salle; chaque groupe sera indépendant des autres durant la discussion qui sera dirigée par un président.

Nous suivrons le questionnaire que vous voyez plus bas. Il faut le découper et l'apporter à l'assemblée. Pensez-y !

L'U. C. C. DIOCESAINE DE RIMOUSKI

### QUESTIONNAIRE.

1. Qu'est-ce qu'une profession ?
2. La profession organisée doit-elle se soutenir par elle-même ?
3. L'Etat doit-il la diriger par ses fonctionnaires ?
4. L'U. C. C., la profession agricole organisée, doit-elle unir tous les services qui lui sont nécessaires ?
5. Quels sont les services que l'U. C. C. unit aujourd'hui ? En faudrait-il d'autres ?
6. Quel est le plus important des services de l'U. C. C. ?
7. Les services économiques coopératifs doivent-ils être unis par le service d'éducation ? Pourquoi fonder des syndicats coopératifs de l'U. C. C. au lieu de coopératives agricoles ?
8. Sur quelles vertus sont basées nos relations entre habitants ? Ces vertus sont-elles fondamentales dans notre catholicisme ?
9. Doit-on avoir des comités d'Action catholique dans l'U. C. C. ?
10. Nos services économiques doivent-ils fonctionner selon les principes de la loi des Compagnies ?
11. Donnez la différence entre les principes de la Loi des Compagnies et les principes des Syndicats coopératifs.
12. Qu'est-ce que le prix courant normal ?
13. Expliquez le principe de la ristourne. Montrez l'équité qu'il y a dans ce principe d'affaire.
14. Comment distribuer les profits qui proviennent des non-membres dans un syndicat coopératif ? Est-ce équitable ?
15. Si une société coopérative prend tous les profits pour compléter le paiement de son entreprise, doit-elle indiquer dans ses livres la quantité de profits que chaque membre laisse pour payer ces dettes ? Les sommes ainsi versées peuvent-elles constituer une première, une seconde ou une troisième part sociale ?
16. Les non-membres (qui ont les mêmes besoins professionnels) ont-ils droit selon l'équité, à ce que la société tienne compte des profits qu'ils laissent dans l'entreprise pour leur constituer une part sociale ?
17. Si l'on distribue aux membres les profits qui viennent des non-membres au pro-rata des parts, fait-on de la coopération ?
18. En laissant toujours en dehors de la société des hommes qui y font habituellement des transactions, respecte-t-on le principe "un homme un vote" ? Le cas des beurrieres coopératives..
19. Est-il coopératif de ne pas créditer aux non-membres leurs ristournes ?
20. La Mutuelle-Vie de l'U. C. C. appartient-elle à l'U. C. C. Incorporée ?
21. Donner quatre raisons pour prouver que la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. va faire plus de profits que n'importe quelle compagnie d'assurance à stock.
22. Où vont aller les profits de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. ?
23. Pourquoi la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. doit-elle être préférée à toute autre société d'assurance par les habitants ?
24. Qu'est-ce qu'une caisse populaire ? (Apportez un catéchisme des caisses P.)
25. Qu'est-ce qui rend la caisse populaire solide ?
26. Doit-on organiser la caisse scolaire ?
27. Pourquoi les membres d'un syndicat coopératif doivent-ils payer comptant ?
28. Où prend-on la formule de la déclaration de société pour la fondation d'un syndicat coopératif ?
29. Pourquoi faire les ventes coopératives en consignation ?
30. Quelle différence y a-t-il entre un syndicat de beurrierie et un syndicat coopératif de beurrierie ? Et d'autres questions que vous voudrez poser.

### Un autre point de vue

(Suite de la page 10)

pétuité, le bail se transmettant de père en fils, aussi longtemps que la famille voudrait se livrer à la culture. Pour des raisons d'ordre sentimental, le cultivateur individuel peut préférer obtenir un document légal qui lui reconnaît la propriété d'une maison et d'un jardin ; mais comme il n'aurait pas le droit de vendre ou de louer la propriété dans un but de gain, un bail ferait tout aussi bien l'affaire que ce document légal. Dans les coopératives de logement, le bail est fait ordinairement pour une période de quatre-vingt-dix neuf ans, ce qui permet de réclamer plus sûrement la propriété qu'un acte de vente.

"A l'encontre des considérations théoriques que nous venons de voir, on mentionne le fait que la culture a remporté et remporte encore plus de succès quand elle est pratiquée par le cultivateur individuel qui est propriétaire de sa ferme. La propriété privée s'accorde parfaitement avec la théorie et la pratique de la coopération chez les consommateurs. En fait, la coopération présente au cultivateur un instrument qui lui permettra de rester en pos-

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Le 10 novembre dernier, avait lieu, à Sherbrooke, une assemblée d'éleveurs et de cultivateurs dans le but de promouvoir l'élevage des élus les officiers suivants :

Président : M. L.-C. Roy, surintendant du Service de l'Agriculture au C. N. R.

Deux vice-présidents : M. G. Mooney, de Mégantic. M. A. Cournoyer, de Ste-Edwidge.

Secrétaire : M. N.-H. Beach, agronome à Lennoxville.

Cette association ne comprendra pas seulement des éleveurs de race pure, mais aussi tout cultivateur qui élève ou soigne des animaux de type à boucherie. Comme on le voit, elle ouvre ses cadres à tous ceux qui y sont intéressés, soit comme éleveurs d'animaux enregistrés ou de sujets croisés, soit comme "soigneurs" de bouvillons d'engrais.

Tel qu'on l'a fortement suggéré, l'association doit bientôt se joindre à la société générale des Eleveurs de la province de Québec. Bien que cette première assemblée n'ait pas réuni un groupe aussi considérable qu'on l'aurait désiré, il ne faudrait pas sous-estimer le geste qui a été posé, oublier que le projet n'en est qu'à ses débuts et qu'avec le temps il prendra plus d'ampleur et saura s'attirer un plus grand nombre d'adeptes. Pour mieux s'en convaincre, rappelons-nous les premières expositions d'hiver tenues à Sherbrooke, qui, ayant commencé bien modestement, ont

session de sa ferme. Au milieu du dernier siècle, 98 p. c. des cultivateurs américains exploitaient leurs propres fermes. Aujourd'hui, 48 p. c. sont des fermiers à gage. Il y a cinquante ans, 45 p. c. des fermes du Danemark appartenaient à des abstentionnistes et elles étaient cultivées par des fermiers à gage. Aujourd'hui, il n'y a plus que 3 p. c. des fermiers à gages ; 97 p. c. des terres sont exploitées par leur propriétaires. Il y a cinquante ans, les cultivateurs du Danemark ne faisaient que commencer à se rendre compte des possibilités que leur offrait la coopération. Aujourd'hui, 90 p. c. des cultivateurs sont membres des sociétés coopératives. Ils sont tous affiliés à l'Association Coopérative Fédérée Danoise. Ce qui nous frappe quand nous étudions l'histoire de la coopération au Danemark, — et cela devrait servir de leçon aux économistes — c'est qu'à mesure que les cultivateurs danois s'enrôlaient dans le mouvement coopératif, ils devenaient propriétaires de leurs fermes. Et ce mouvement coopératif englobe et l'union des consommateurs et les associations pour la vente qui, grâce aux cultivateurs, ont grandi côte à côte. Le cultivateur est un fabricant, et comme tel, il doit, comme le font tous les autres fabricants, s'approvisionner dans le gros. Sous le système capitaliste, il a fait ses achats au détail tandis qu'il vendait ses produits au gros. La coopération lui enseigne comment renverser les rôles, ce qui permet d'améliorer sa situation financière."

La publication du chapitre 26 de l'ouvrage du docteur James-P. Warbasse se terminera la semaine prochaine. **Henri-C. BOIS.**

pris de l'importance d'année en année pour atteindre dernièrement le succès que l'on connaît. On peut même dire que c'est à la suite de l'encouragement donné aux exposants l'an dernier et cet automne dans la vente des agneaux, pores et bouvillons, que leur est venue l'idée de se grouper en association comme ils l'ont fait le 10 novembre dernier.

Il y a certainement place pour plus d'animaux de boucherie dans notre province et il y aurait certes avantage à mieux équilibrer le cheptel de plusieurs fermes en gardant moins de vaches à lait et plus de bétail à boucherie.

Mais un fait saillant de cette réunion fut d'y voir, à côté du groupe de cultivateurs entourés d'agronomes des ministères d'Agriculture fédéral et provincial, les représentants du commerce des animaux vivants de Montréal. Le "Live Stock Exchange" de Montréal y avait délégué deux de ses membres et les maisons de salaison y étaient aussi représentées. Si notre mémoire est bonne, c'est la première fois qu'en pareille circonstance, on y invite des agents à commission et des acheteurs du marché de Montréal.

Il faut louer ceux qui ont pris cette initiative, et il est à souhaiter qu'à l'avenir l'on fasse une place plus large, dans les réunions agricoles, à ceux qui s'occupent du commerce des animaux vivants. Le contact qu'ils ont pris à Sherbrooke, jeudi dernier, avec cultivateurs et agronomes fait augurer un rapprochement plus intime dans l'avenir.

J.-E. BISSON.

le 14 novembre 1938.

**SUPER-FUMIER  
... MEILLEURES  
RECOLTES**



RENDEMENT ACCRU JUSQU'À

25% ... PAR L'EMPLOI DE

**"STABLE-PHOS"**

Augmentez la valeur des éléments de fertilité du fumier ordinaire avec le "STABLE-PHOS" ! Il forme un super-fumier en augmentant la quantité d'acide phosphorique et conserve les proportions d'azote et de potasse. Le super-fumier possède le double de la valeur de fertilité d'un fumier ordinaire. "STABLE-PHOS" désodorise, absorbe et désinfecte. Il stimule l'hygiène et la santé des animaux.

Adressez ce coupon demandant notre brochure qui vous explique comment vous pouvez tirer de réels profits du fumier ordinaire.



CANADIAN INDUSTRIES LTD  
DIVISION DES ENGRAIS  
CHIMIQUES

Siège Social: Casler 1260,  
Montréal, P. Q.

Succursales dans tout le Canada

Nom .....

Adresse .....

CFI107F

## CULTIVATEURS

Il nous fait plaisir de vous annoncer une réduction appréciable dans les prix de la tôle à couverture de première qualité.

Nous pouvons maintenant l'offrir F.A.B. Montréal, aux prix suivants :

### JAUGE 28

\$4.60 le carré Feuilles 6-7-8 pds

4.85 " " 9-10 "

### JAUGE 26

5.25 " " 6-7-8 "

5.50 " " 9-10 "

COOPERATIVE FEDEREE de QUEBEC

130, rue St-Paul Est,  
Montréal.

# Revue des marchés

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE A SES EXPEDITEURS

## VOS VENTES

### Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 14 nov. 1938 par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Select	(1) (2)
190 à 230 lbs	8.25-8.50
Prime : \$1.00	
Bacon	
180 à 230 lbs	8.25-8.50
Boucher	
160 à 240 lbs	7.75-8.00
Léger,	
120 à 160 lbs	7.25-7.50
Lourd,	
240 à 270 lbs	7.75-8.00

(1) Nourris et abreuvés.  
(2) Par camion.

Truies	6.00-7.00
Classification abattu	11.40
VEAUX DE LAIT	
Choix	9.50-10.00
Bon	8.50-9.50
Moyen	8.00-9.00
Commun	6.00-7.00
VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.75-4.00
Moyen	3.50-3.75
Commun	3.00-3.25
AGNEAUX	
Bon	7.75
Communs	5.75
Mouton Bon	3.00-3.50
Commun	2.00-2.50
VACHES	
Choix	4.25-4.50

Bonne	3.50-4.00
Moyenne	3.00-3.50
Commune	2.25-2.75
Très com.	1.75-2.00
TAURES	
Choix	4.75-5.00
Choix	4.00-4.50
Bonne	3.50-4.00
Moyenne	2.50-3.00
TAUREAUX	
Choix	4.00-4.25
Bon	3.25-3.50
Moyen	3.00-3.25
Commun	2.50-2.75
BOUVILLONS	
Choix	6.00-6.25
Bon	5.50-6.00
Moyen	5.00-5.50
Commun	4.25-4.50
Com. lég.	3.00-3.50

### Prix de remise :- (Montréal)

COOPERATIVE FEDEREE DE MONTREAL	
Semaine finissant le 12 nov. 1938	
POULES VIVANTES	
A-5 lbs et plus	18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c
Coqs	12c
POULETS VIVANTS "A rôti" (Gris)	
A-6 lbs et plus	19c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	17c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c
(ROUGES)	
A-6 lbs et plus	17c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	15c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs	11c
N.-B.	Les poulets de pesant

leurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	
OEUFs	
A-(Gros)	46c
A-(Moyen)	39c
B-	30c
Poulettes	32c
C-	23c
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons	14 c
Moyens	12 1/2 c
Communes	11 c
POULES ABATTUES (Sélectionnées)	
Spécial, 5 lbs	22c
A-5 lbs et plus	21c

A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	19c
B-5 lbs et plus	19c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c
C-5 lbs et plus	17c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c
DINDES VIVANTES (Mères)	
A-	19c
B-	18c
C-	0.16c
Coqs	0.15c
Lapins vivants	11 la lb.
Pigeons vivants	20 le couple

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

### Prix de remise :- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC	
Semaine finissant le 12 nov. 1938	
OEUFs	
A-(Gros)	42c
A-(Moyens)	40c
A-(Poulettes)	30c
B-	26c
C-	22c
VEAUX ABATTUS	
Bons	14c
Moyens	12c
POULES ABATTUES	
A-5 lbs et plus	18c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
B-5 lbs et plus	16c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c

C-5 lbs et plus	14c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
A-6 lbs et plus	22c
A-3 lbs à 6 lbs	21c
B-6 lbs et plus	20c
B-3 lbs jusqu'à 6 lbs	19c
C-6 lbs et plus	17c
C-3 lbs jusqu'à 6 lbs	16c

IMPORTANT : - Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directe-

ment à cette succursale.	
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
PORCS ABATTUS	
A-Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs	10 c
Plus Prime	1.00
B-Bacon 140 lbs à 170 lbs	10 c
Boucher 120 lbs à 170 lbs	09 3/4 c
Léger 100 lbs à 120 lbs	09 3/4 c
Lourd 170 à 200 lbs	09 1/4 c
AGNEAUX ABATTUS	
Bons	13c

## LE MARCHE DES POMMES DE TERRE

--- PRIX DU 12 NOVEMBRE 1938 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B.	No 1	80 lbs	\$1.05 à \$1.10
Blanches, Québec	No 1	"	\$0.95 à \$1.00
Blanches, Québec	No 2	"	\$0.65 à \$0.80
A Toronto :			
Ile-du-Prince-Edouard	No 1	90 lbs	\$1.45 à \$1.50
Ontario	No 1	"	\$0.90 à \$1.00

COMMENTAIRE : Offre abondante ; demande modérée ; marché plus soutenu.

## Produits laitiers

Semaine finissant le 7 novembre 1938  
Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	21 5-8
No 1 non pasteurisé	21 1-8
No 2	20 5-8

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12 5-8	No 1	12 11-16
No 2	11 5-8	No 2	11 11-16

TRES IMPORTANT. - Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.  
La Coopérative Fédérée

### ENCHERES DE LA RIVIERE-DU-LOUP

500 boîtes de beurre ont été vendues le 10 novembre, à 22 3-8 c. la livre, F. O. B., Québec.

## TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

### Beurre et fromage

**BEURRE**  
Ainsi que prévu, le rapport final du bureau de la statistique du gouvernement fédéral annonce au 1er novembre courant un surplus assez substantiel comparativement à même date que l'an dernier, puisque ce dernier représente une augmentation d'au delà de 14,000,000 livres.

Pour le mois d'octobre dernier, on note également une augmentation de production d'environ 6 p. 100 sur le même mois de l'année précédente.

La demande fut encore très limitée pour approvisionnements immédiats seulement et avec une plus grande pression de vente de la part de certains détenteurs, notre marché a été hésitant, plutôt faible et une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

On rapporte peu d'amélioration sur les marchés d'outre-mer et l'on entrevoit actuellement aucune possibilité d'un mouvement d'exportation plus accentué d'ici la fermeture de la navigation.

Les arrivages de beurre frais ne pourront sous peu suffire à notre alimentation régulière et il faudra avoir recours aux beurres d'entrepôts dont le prix coûtant est en moyenne plus élevé que les prix en cours actuellement.

Evidemment, le futur nous apparaît incertain. Toutefois, les détenteurs seront-ils disposés à se départir librement de leurs approvisionnements à perte ou plutôt attendre une demande plus active, ou encore espérer que certaines conditions plus avantageuses pourraient surgir d'ici le printemps prochain avant l'ouverture d'une autre saison régulière de fabrication.

Au cours de l'avant-midi, le 14 novembre, les prix du no 1 pasteurisé au gros variaient de 21 3-4 c à 21 7-8 c la livre.

FROMAGE

Le marché anglais a été faible et à la baisse. Les arrivages courants sont plutôt absorbés pour fins domestiques et les prix ont tendance à fléchir davantage.

### Oeufs et volailles

**Volailles vivantes**  
Les arrivages sont modérés et avec une distribution plus rapide les prix demeurent stables.

**Volailles abattues**  
Aux prix actuels, la demande est active pour les sujets de bonne qualité et limitée pour ceux de catégories inférieures.

**OEUFs**  
Montréal et Québec. - Notre marché aux oeufs a été ferme.

Les arrivages ne sont suffisants que pour répondre à la demande immédiate et les prix à la hausse, surtout pour les oeufs de catégories "A-Gros" et "A-Poulettes".

### Animaux abattus

Veaux abattus	Porcs abattus
Montréal et Québec. - Marché stationnaire et peu de changement dans les prix.	Montréal et Québec. - Marché stable et prix plus soutenus.

**Prix remportés sur le miel**  
livre de miel granulé : 1er prix : K.-E. Baines, Tisdale, Sask.; 2e - F. Bettschen, Vernon, C. B. - A. Singleton, Gladstone, Man. -  
Catégorie 7. - Six bocaux d'une livre de miel clair : 1er prix : Association des apiculteurs de Québec, P. Q.; Henri-J. Plourde, P. Q.; 2e - Elmwood Apiary, Truro, N.-E.; 3e - John-A. McKinnon, St-Eugène, Ont.; L.-N. Gregory, Rossington, Alberta  
Catégorie 6. - Six bocaux d'une

# LUTTE DECISIVE CONTRE LA PYRALE DU MAÏS

**N**OMBREUX sont ceux qui, il y a dix ans, n'étaient pas loin de croire que c'en était fini de la culture du maïs dans Québec et Ontario ou certains Etats de la République voisine. LE FLEAU de la pyrale du maïs ravageait les comtés les uns après les autres, et les dommages aux cultures de blé-d'Inde augmentaient de jour en jour.

HEUREUSEMENT, la province de Québec est aujourd'hui en état de combattre efficacement cet insecte nuisible.

LA MISE en quarantaine des zones infestées et la propagande faite auprès des producteurs avec les nouvelles méthodes de répression ont permis de constater, depuis 1933, une régression lente mais constante dans la marche envahissante des débuts de ce fléau.

CETE ANNEE, le pourcentage d'infection n'a augmenté que dans six comtés seulement; la lutte contre l'insecte a été couronnée de succès dans quinze des trente-six comtés sous régime de quarantaine.

EVIDEMMENT, cette lutte décisive ne comporte pas l'éradication complète du mal. Le fléau subsiste encore dans les régions déjà infestées, mais les mesures d'hygiène et de répression jusqu'ici appliquées dans certaines zones ont donné des résultats qui ne laissent aucun doute quant à la possibilité de réduire l'étendue des dommages à des proportions moins considérables et plus acceptables. Il est maintenant reconnu que grâce à certains arrosages méthodiques on peut réduire de beaucoup les ravages de la chrysoléme (mouche ou "bête" à patate) dans les cultures de pommes de terre, ce qui, sans même anéantir complètement l'insecte, est déjà un gain considérable.

NOTRE exploitation agricole dans Québec comme dans Ontario est à base d'industrie laitière. L'une de nos principales déficiences dans ce domaine, au point de vue alimentation, c'est l'insuffisance de succulents. L'ensilage à coût modique comble cette lacune. Les pertes annuelles dues à la pyrale du maïs sont donc plus considérables que les chiffres mentionnés plus haut ne sauraient l'indiquer.

LA PRODUCTION du maïs sucré est bien plus importante, dans l'économie de la ferme, que le démontre réellement la valeur marchande de la récolte même, car cette production est un des premiers facteurs du succès de l'industrie locale des conserves, industrie qui a beaucoup progressé depuis une décennie et qui donne aujourd'hui du travail à la main d'oeuvre disponible des campagnes.

LA PREMIERE apparition de la pyrale du maïs fut enregistrée en 1920 dans le comté d'Elgin, province d'Ontario. Le fléau envahit ensuite très rapidement la zone dite du maïs dans l'ouest ontarien. Dès 1925, la menace devint sérieuse au point de compromettre gravement toute la récolte de maïs à grain de cette province. En fait, la perte fut quasi totale dans les comtés d'Essex et de Kent, une superficie d'environ vingt milles de longueur par vingt milles de largeur.

DES MESURES d'étroite surveillance furent prises immédiatement. Malheureusement, malgré les précautions prises, un wagon de semence de maïs infesté de larves de cet insecte fut exporté d'Ontario dans Québec en juin 1926, et, à l'automne de cette même année, la pyrale fit son apparition dans trois comtés du Québec.

## MESURES DE QUARANTAINE

UNE QUARANTAINE fut décrétée par le gouvernement fédéral en 1928. Elle réglait les expéditions de maïs d'une province à l'autre, ou d'une région à l'autre dans les limites de la province. Plus tard, les mesures de quarantaine s'appliquèrent à toute l'étendue de la province de Québec. Cette manoeuvre défensive atteignit son point culminant en 1933, lors de l'établissement de la quarantaine provinciale, mesure de répression édictée par le gouvernement de la province de Québec.

DES LES PREMIERES semaines qui suivirent le décret, une quinzaine de comtés de la région de Montréal furent constitués en zone de quarantaine. Comme le fléau envahissait de nouvelles régions, on dut alors élargir cette zone. Elle couvre maintenant tout le district de Montréal, à partir du comté de Gatineau dans l'ouest, en bordure de l'Ontario et des Etats-Unis avec le comté de Bromme, pour atteindre ensuite le nord en passant par Nicolet et St-Maurice et rejoindre de nouveau le comté de Gatineau. Cette zone de quarantaine comprend en tout trente-six comtés. On a toutefois trouvé des traces de pyrale dans sept autres comtés.

ON A CONSTATE en 1937 une amélioration très sensible dans quinze comtés. Cependant, cette amélioration fut largement contre-balancée par des pertes considérables dans six comtés. Cela s'explique du fait que là où des mesures de contrôle ont été prises par tous les producteurs d'un certain district, l'étendue des dommages a été réduite d'au moins la moitié proportionnellement aux pertes précédentes. Mais là où la lutte contre le fléau n'a pas été faite attentivement, celui-ci a encore gagné du terrain.

BIEN QUE LES résultats de 1938 ne soient pas encore connus dans les détails, l'expérience de l'année précédente s'est renouvelée. Là où le tra-

vail d'assainissement a été bien fait, à l'automne précédente ou le printemps dernier, les résultats sont excellents. Malheureusement, comme dans un certain comté, très bon producteur de maïs pour la mise en conserve, les producteurs avaient négligé de faire en temps opportun, le travail d'épuration de champs de maïs, la fabrique de conserves de l'endroit a été obligée de déboursier le coût d'inspection du produit épi par épi, dépense que le producteur, en définitive, devra solder indirectement.

## LA PART DE CHACUN

LE BUT principal du présent article est de bien faire comprendre aux producteurs l'importance et la nécessité du l'assainissement des champs de maïs.

DE TOUTE façon, le premier pas dans cette lutte consiste à faire, préférablement à l'automne, un nettoyage complet de tous les rebuts restés sur le champ, y compris, en bordure du champ, les mauvaises herbes où la pyrale peut facilement prendre refuge pour l'hiver.

LA LOI assujettit présentement tous les cultivateurs et maraichers de l'île de Montréal et de l'île Jésus à l'obligation de faire ce travail d'assainissement avant le 20 octobre de chaque année. Bien que d'autres régions ne soient pas ainsi contraintes par la loi qui leur permet de différer ce travail jusqu'au 1er juin de l'année suivante, il est fortement recommandé aux producteurs de le faire tout comme s'ils y étaient forcés par la loi.

LES CONSOMMATEURS de maïs sucré aideraient efficacement à l'éradication du fléau s'ils avaient toujours le souci d'exiger le produit inspecté, exempt de pyrale, et étiqueté comme tel. On a découvert cette année dans plusieurs magasins de ville des quantités de maïs infesté de pyrale. Les marchands cherchent à se justifier avec le prétexte que le produit non certifié se vend moitié prix et que, d'autre part, le consommateur ne s'en plaint pas.

UN AUTRE moyen actuellement à l'étude pour lutter encore plus efficacement contre cet insecte serait de le livrer à l'attaque d'un insecte parasite. Le professeur Caesar, entomologiste de la province d'Ontario, et le Dr Georges Maheux, directeur du service de la protection des plantes à Québec, déclarent cependant qu'une période de plusieurs années, peut-être même de quinze vingt ans, doit s'écouler avant que l'insecte parasite se soit multiplié suffisamment pour tenir efficacement en échec un ravageur de provenance étrangère.

S.-R.-N. HODGINS.

Le quinzième concours de ponte pour l'ouest de Québec, tenu à la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., s'est terminé le 23 octobre, 1938.

Les résultats obtenus dans ce dernier concours se classent au premier rang dans l'histoire des concours de ponte tenus à cette station. En effet, 109 oiseaux, sur un total de 208, soit 52.4% des oiseaux entrés ont obtenu les qualifications requises pour l'enregistrement; c'est-à-dire 200 oeufs pesant 24 onces ou plus par douzaine. Ces mêmes oiseaux (109) ont donné une production moyenne de 237 oeufs, 257 points chacun, et, 2 d'entre eux ont pondus chacun au-delà de 300 oeufs au cours des 51 semaines du concours. La production moyenne par parquet fut 2,131 oeufs, 2,307 points, ce qui représente une augmentation de 10% sur l'année précédente. Le pourcentage de mortalité durant l'année fut inférieur à celui des années passées, car il ne fut que 16.6%.

Le placement final des cinq premiers parquets et des dix meilleures poules est le suivant :

### Elle blâmait sa modiste

L'agent de police: "Aussitôt que le vous ai vu tourner le coin, je me suis dit: Quarante-cinq au moins."

La dame qui conduit: "Comment osez-vous? C'est ce chapeau qui me fait paraître si vieille..."

## Rapport final du quinzième concours de ponte pour l'Ouest et l'Est du Canada

### LES CINQ MEILLEURS PARQUETS

Rang	Parquet	Propriétaire	Race	Oeufs	Points
1	14	Riverside P. Farm, Bishopson, P. Q.	BPR	2518	2847.8
2	4	J.-A. Lataille, Sweetburg, P. Q.	SCWL	2411	2838.6
3	10	Taylor Bros., Ormstown, P. Q.	BPR	2508	2662.8
4	15	Dom. Exp. Sta. Lennoxville, P. Q.	BPR	2276	2581.3
5	5	A. Préfontaine, St-F.-X. de Brompton	SCWL	2268	2482.8

### LES DIX MEILLEURES POULES

Rang	Parquet	Propriétaire	Race	Oeufs	Points
1	110	Taylor Bros	BPR	308	342.1
2	144	Riverside Poultry Farm	BPR	310	341.6
3	142	Riverside Poultry Farm	BPR	274	326.5
4	150	Riverside Poultry Farm	BPR	277	321.7
5	44	J.-A. Lataille	SCWL	269	318.7
6	158	Exp. Station, Lennoxville	BPR	269	318.5
7	146	Riverside Poultry Farm	BPR	265	316.1
8	47	J.-A. Lataille	SCWL	262	314.0
9	54	A. Préfontaine	SCWL	270	215.5
10	157	Exp. Station, Lennoxville	BPR	260	310.0

### PRODUCTION MOYENNE PAR OISEAU POUR L'ANNEE

Nombre d'oiseaux	Production totale	Production par oiseau
170	35,585 oeufs—38,852.9 pts	209.3 oeufs—229.1 pts

### NOMBRE DE POULES AYANT LA PRODUCTION REQUISE POUR L'ENREGISTREMENT

112 poules sur 221, substitués compris, ont la production requise pour l'enregistrement, donnant un pourcentage de 50.6%. Le parquet no 17 appartenant à MM. Taylor Bros., C. C., Ormstown, en a 12 à lui seul et le parquet no 13 appartenant à Riverside, P. F., Sherbrooke, Que., en a 11.

### Propriétaires

No du parquet	Nombre de Poules
1	5
2	5
3	6
4	5
5	6
7	6
8	6
9	9
10	5
13	11
14	7
15	5
16	6
17	12
18	6
19	7
20	5

### MEILLEURS PARQUETS POUR L'ANNEE

Place	Propriétaire	Points	Oeufs
1	17	2685.8	2410
2	13	2574.4	2239
3	9	2436.6	2313
4	15	2416.4	2094
5	7	2357.0	2108
6	14	2310.6	2069
7	2	2307.0	2112

### MEILLEURES POULES POUR L'ANNEE

Place	Propriétaire	Poule no	Points	Oeufs
1	Adélar Fortin	S 53	329.4	285
2	"	S 55	323.2	296

(Suite à la page 14)

# La production du beurre et du fromage

Ce que disaient

## LES VIEUX

Ou 50 ans après

**L**A fabrication du beurre de crèmerie au Canada s'est élevée à 30,000,000 de livres en septembre. C'est 4 p. c. de plus que le mois correspondant de l'année précédente, mais 15 p. c. de moins que pour le mois d'août. Sauf le Manitoba et la Saskatchewan, toutes les provinces du Dominion participent à cette augmentation et Québec, pour sa part, y contribue pour une augmentation de 2.1 p. c. à 10,750,000 livres.

La situation est différente en ce qui concerne le fromage. Ontario et Québec contribuent au déclin de la production de septembre tandis que des augmentations sont rapportées pour toutes les autres. En fait, il s'est fabriqué 18,300,000 livres de fromage, ou 8 p. c.

de moins que le mois précédent et que durant le mois de septembre l'an dernier. La fabrication dans Québec s'est élevée à 4,750,000 livres ou 7 p. c. de moins qu'en septembre 1937, tandis que la production a décliné de 11 p. c. dans Ontario com-

parativement à la quantité produite durant septembre 1937.

Au chapitre des exportations, on rapporte des augmentations notables dans les deux cas, soit : 1,571,000 livres de beurre en regard de 159,400 livres seulement du-

rant le mois d'août et 13,992,000 livres de fromage à rapprocher de 10,569,500 livres pour le mois précédent.

L'année dernière, les exportations de beurre en septembre s'exprimaient par 52,000 livres, celles du fromage par 18,847,900 livres.

III — PRODUCTION CUMULATIVE DE BEURRE DE CRÈMERIE ET DE FROMAGE DE FABRIQUE AU CANADA, PAR PROVINCE, JANVIER A SEPTEMBRE 1937 ET 1938.

Province	JANVIER A SEPTEMBRE					
	BEURRE			FROMAGE		
	1937	1938	Plus (+) Moins (-)	1937	1938	Plus (+) Moins (-)
CANADA.....	lb. 201,155,038	lb. 217,748,754	(+) 8.2	lb. 108,414,002	lb. 96,706,842	(-) 10.8
Ile du P.-Edouard.....	1,768,607	1,938,077	(+) 9.6	415,024	347,747	(-) 16.2
Nouvelle-Ecosse.....	4,720,303	5,327,517	(+) 12.9	542,463	463,657	(-) 14.5
Nouveau-Brunswick.....	3,132,442	3,833,552	(+) 22.4	26,026,539	22,065,890	(-) 15.2
Québec.....	59,125,873	63,615,634	(+) 7.6	77,100,297	68,523,323	(-) 11.1
Ontario.....	65,820,296	71,037,580	(+) 7.9	2,406,920	2,669,520	(+) 10.9
Manitoba.....	20,471,563	21,923,203	(+) 7.1	313,141	357,745	(+) 14.2
Saskatchewan.....	20,701,817	20,074,606	(-) 3.0	1,426,218	1,829,745	(+) 28.3
Alberta.....	21,310,447	25,716,700	(+) 20.7	183,400	449,215	(+) 144.9
Colombie Britannique.....	4,103,690	4,281,885	(+) 4.3			

Rien de plus intéressant, aux heures de loisirs, que de chercher l'origine et la provenance des objets dont nous servons tous les jours; des denrées et produits qui recouvrent quotidiennement notre table. C'est un passe-temps aussi instructif qu'amusant. Car en plus de fournir à notre esprit naturellement curieux des points d'histoire toujours captivants, il nous enseigne, par la même occasion, les moyens employés par les industriels et agriculteurs pour faire connaître un produit et en tirer d'immenses bénéfices. Cette récréation nous montre de plus comment un producteur s'est pris pour lancer son produit sur le marché. Il y a, dans ces coulisses de l'histoire commerciale et industrielle, une richesse de renseignements dont les cultivateurs peuvent tirer un parti extrêmement avantageux profitable et surtout rémunérateur. Ils ne seront pas sans remarquer le rôle essentiel qu'y joue la coopération dont on nous parle depuis si longtemps et qui est en quelque sorte le fondement de la prospérité, comme nous le démontrera cette histoire de l'ORANGE :

### GENESE D'UN FRUIT SAVOUREUX

Nous mangeons souvent des oranges. Nous en buvons même. Le jus de ce fruit est excellent, nutritif, rafraichissant et sain. D'où vient ce fruit? Comment a-t-il fait ses débuts dans notre alimentation? De quelle manière s'est-il infiltré dans la consommation? Quels furent les procédés employés par les producteurs pour le faire connaître au public?

En 1873, un nommé William Saunders, directeur du service de la Botanique au ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, à Washington, reçut 12 petits plants d'orange qu'un ami du Brésil lui avait expédiés. Ne pouvant faire pousser ces arbustes à Washington, vu que le climat et la géologie de cet Etat se prêtaient mal à cette culture, il décida de les envoyer en Californie où une température modérée et un sol extrêmement riche les feraient sans doute fructifier. Il se rappela alors une dame qu'il avait jadis connue dans un voyage dans cet Etat. Son nom : Mme Eliza Tibbets. Il lui expédia deux de ces arbustes et lui fit savoir par la poste qu'elle recevrait un colis à telle ou telle date. A cette époque, les chemins de fer ne se rendaient pas jusqu'à Riverside, ville où résidait

## HISTOIRE D'UN FRUIT

Mme Tibbets. La gare la plus proche était à 60 milles. Ne sachant évidemment pas ce que contenait le paquet en question et pensant que c'était peut-être quelque chose d'important, elle demanda à son mari d'aller le réclamer à la gare de Los Angeles. Une belle après-midi, M. Tibbets harnacha donc sa jument, l'attela au vieux "buggy" et "up" la grise, allons voir ce qui est au fond de cette affaire-là! Le voyage dura quatre jours. En arrivant à la gare, il aperçut cet amas d'arbrisseaux. Il parait que le bonhomme rugit de colère, de dépit, de désillusion... enfin de tous les sentiments qui doivent s'emparer d'un monsieur pratique qui vient de perdre 4 jours de son temps, de son argent et de sa jument, pour venir chercher un tas de branches toutes crottées de terre. "Quoi! une semaine de voyage aller et retour pour cette cochonnerie, dût-il clamer!"

Tout en avouant que la colère de M. Tibbets était ce jour-là bien justifiée, nous lui devons aussi des paroles de reconnaissance. Il aurait bien pu détruire ces sales branches, Dames! la colère provoque de ces mouvements destructeurs!... Mais M. Tibbets était sans doute, sans le savoir, un homme sage à instinct prophétique : il rapporta les

plants à sa bourgeoise. Il fit donc en somme une action dont la postérité des mangeurs d'orange le remercie. Son épouse prit aussitôt ces arbrisseaux en affection. Elle les planta. Durant 6 longues années elle les entretenait tous les jours. Elle n'avait sur sa ferme aucun système d'irrigation, aucun boyau d'arrosage même. Un plat à vaisselle servait d'arrosoir. Son bonhomme la laissait faire en grognant que c'était une sacrée folie tout de même d'entretenir ce tas de branchages. Mme Tibbets n'écouait pas et persévérait. Les voisins se payaient copieusement sa tête. Elle ne se découragea pas. Vers 1880, les deux petits arbustes produisirent enfin un fruit : il était rond et jaune, juteux et sucré, rafraichissant et de bon goût. Les citoyens des alentours le goûtèrent et demandèrent à Mme Tibbets comment elle pouvait bien s'y prendre pour semer quelque chose d'aussi bon. Orgueilleuse de sa réussite et voulant volontiers la faire partager à ses contemporains, elle leur prodigua les renseignements et informations qu'elle avait puisés dans le sein de son expérience...

Ainsi naquit et grandit ce fruit savoureux et doré. Plus tard, des agronomes étudièrent plus attentivement, plus

scientifiquement cette culture, et l'améliorèrent sans cesse.

### L'IMPORTANCE DE LA VÉRITABLE UNION.

Bientôt les producteurs d'oranges se groupèrent en associations, s'unirent en coopératives avec une telle harmonie et un tel ensemble qu'ils contrôlèrent aujourd'hui encore presque tout le marché américain des oranges. La plus considérable coopérative de producteurs d'oranges est sans contredit le CALIFORNIA FRUIT GROWERS EXCHANGE dont la marque de commerce est universellement connue. Qui n'a pas encore vu le mot SUNKIST imprimé en petits caractères gras sur l'écorce? Presque toutes les oranges de Californie portent le mot SUNKIST. C'est là un autre exemple entre des milles et des milles (qu'on ne finirait plus de citer) qui prouve l'efficacité et la nécessité de la coopération. Si ces producteurs d'oranges ne s'étaient pas ainsi associés, jamais ils n'auraient été aussi prospères qu'ils le sont maintenant. Jamais non plus ils auraient pu surmonter isolément les nombreuses difficultés de transport et de réfrigération. Jamais ils n'auraient pu vendre ce produit à un prix aussi bas.

## Rapport final du 15e concours

(Suite de la page 13)

3	" "	S 59	318.2	297
4	Taylor Bros., Ormstown ..	S 180	317.4	268
5	" "	S 176	314.8	272
6	H. Castonguay, Vaudreuil ..	S 97	308.8	262
7	Adélar Fortin ..	S 54	308.7	260
8	Riverside P. F., Sherbrooke ..	S 140	304.7	275
9	" "	S 133	301.9	255
10	Sta. Exp. Kapuskasing ..	S 160	301.7	259
11	Sta. Exp. Ste-Anne ..	S 80	299.1	261
12	H. Castonguay, Vaudreuil ..	S 325	298.4	287
13	Station Exp. Ste-Anne ..	S 79	294.9	251
14	The Fisher Orchards ..	S 28	292.8	247
15	H. Castonguay, Vaudreuil ..	S 93	291.1	280

Noms des gagnants pour les prix gracieusement offerts par la Maple Leaf Milling Co. Ltd., pour le concours 1937-38 : Moulée à Ponte Monarch Cafeteria : Parquet gagnant : 1000 livres; 2e : 500 livres; 3e : 300 livres; 4e : 200 livres.

Premier prix : Taylor Bros., C. C., Ormstown, Que.  
Deuxième " : Riverside, P. F., Sherbrooke, Que.  
Troisième " : H. Castonguay, Vaudreuil.  
Quatrième " : J.-E. Lavallée, St-Anselme.

Les poules seront expédiées le 26 octobre à leur propriétaire, exception faite pour celles atteintes de la diarrhée blanche.

Antoine LEMAY,  
gérant du concours.

### La note de M. Nouveauriche

Le menuisier et son fils faisaient leurs comptes de la semaine. "Qu'allons-nous demander à M. Nouveauriche pour ce petit travail, dit le fils. J'ai dix heures de travail".

"Dix heures, répondit son père, cela fera 210 francs."

Le jeune homme avait à peu près terminé la facture lorsque son père l'interrompit :

"A la réflexion, je pense qu'il vaudrait mieux en chiffre rond. Mets 300 francs". Après une pause il ajouta : "Non, attends. Ecris : 315 francs, pour qu'il ne puisse pas penser que j'ai arrondi la somme".

### La lettre de recouvrement la plus courte

Une firme de la Nouvelle-Orléans a envoyé cette lettre de recouvrement, courte mais pas ten-

Un cultivateur qui a eu la prudence d'emmagasiner à l'automne un bon approvisionnement de racines fourragères pour compléter et varier les rations de son bétail pendant les longs mois d'hiver, attendra sans inquiétude le retour lointain de la belle saison, car la santé de ses animaux sera assurée et son étable ne présentera pas l'aspect misérable que l'on constate trop souvent chez les cultivateurs imprévoyants.

X X X

Depuis l'an dernier, l'élevage du porc à bacon a fait de rapides progrès dans la province de Québec. Un bon nombre de fermes se sont enrichies d'animaux reproducteurs de races convenables à la production du bacon d'exportation, progrès que la série des récentes expositions d'automne a mis en évidence. A ces expositions, en effet, le nombre des yorkshires et tamworth présentés excédait de beaucoup celui des porcs d'autres races.

X X X

Le porc à bacon est plus profitable, non seulement parce qu'il a une grande valeur sur le marché, mais aussi parce qu'il est moins coûteux à élever. Il est démontré que ce sont les truies de la race longue et charnue qui sont les plus prolifiques et que leurs produits sont élevés à peu de frais. De grandes portées sont la règle générale et, avec des soins convenables, on peut élever la majorité de ces dernières. De plus, comme la base de l'alimentation des porcs à bacon est le pâturage, ces animaux exigent relativement peu de soins, sont d'une surveillance facile, et, par suite, d'un rendement économique.

X X X

L'hiver est à nos portes : hâtons-nous de terminer tous nos préparatifs d'hivernement, non seulement pour nos maisons, mais aussi pour l'étable, l'écurie, la bergerie et la porcherie. Ne pas négliger de mettre à l'abri tous les instruments aratoires, et de huiler la partie polie des outils, charrues, bêches, avant de serrer ces instruments.

Extrait du JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE, numéro du 22 octobre 1906.

dre, à un certain nombre de ses mauvais débiteurs :

"Monsieur, "Veuillez-vous nous envoyer le nom d'un bon avocat dans votre voisinage? Nous devons vous poursuivre.

"Salutations".

A la surprise de la direction, cette lettre a amené 50 pour cent de l'argent qu'on lui devait



## Un appel aux retardataires

Dans un récent numéro, nous invitons les retardataires, toujours trop nombreux, à se faire inscrire dans le plus bref délai possible.

Nous lançons aujourd'hui un appel qui s'adresse aux négligents et aux hésitants. Les uns et les autres regretteront peut-être un jour de n'avoir pas profité des longues soirées d'hiver pour apprendre à mieux connaître leur métier. Qu'ils ne nous disent pas : "C'est trop tard..." Non, ce n'est pas trop tard; évidemment, au début, il faudra travailler un peu plus pour se mettre à jour, mais c'est chose assez facile. Ne dites pas non plus : "Je ne saurai pas répondre aux questions qui seront posées". Vous direz ce que vous savez, comme vous le savez; et soyez surtout bien convaincus que vos correcteurs seront toujours pleins d'indulgence, car ils tiendront plus compte de votre bonne volonté que de la façon dont seront rédigés vos devoirs.

Il faut faire un travail tout à fait personnel : à cette condition-là seulement, les cours à domicile seront vraiment profitables.

## MAINTENEZ toujours la Qualité

de votre lait...

Observez les dépôts qui se forment. Rappelez-vous que vous ne pouvez pas obtenir de lait propre d'une vache sale et que vous ne pouvez tenir une vache propre si elle est couverte de poils longs aux flanes, aux aines, au ventre et à la queue. Le poil long recueille les malpropres de l'étable qui tombent ensuite dans le lait.

Éliminez ce qui cause le grand nombre des bactéries. Tondez complètement vos vaches quand vous les mettez à l'étable. Puis tondez ensuite une fois par mois les flanes, la queue, les aines et le ventre.

Les poux se multiplient rapidement dans l'abri chaud d'un poil long. Des vaches pouilleuses sont trop mal à l'aise pour donner leur pleine capacité de lait. Le taureau constamment tourmenté par les poux ne peut acquiescer sa pleine force. La tonte fait disparaître les poux en enlevant leurs abris. Tondez tout le troupeau. Cela paye.

"STEWART ELECTRIC

### CLIPMASTER"

Un seul homme manœuvre cette tondeuse plus facile et plus rapide.

\$21.75

La tondeuse la plus rapide et la plus facile à manœuvrer jamais faite. Moteur à ventail dans une enveloppe; poignée d'un diamètre de 2" seulement. Pas de fil de terre. Épreuve à 2500 volts. Fonctionne sur une prise de courant à lumière AC, ou DC. Satisfaction ou argent remis, 110-120 volts à \$21.75 seulement. Autres voltages : \$4.00 de plus.

TONDEUSE STEWART A LA MAIN

Tout vite et également. Couverts, mouvement facile. Lames en acier à ruser trempé. Engrenages d'acier dans une enveloppe à l'abri de la poussière. Fabriqué pour donner des années de service. La tondeuse à la main de renommée mondiale. Prix: \$14.50 seulement.

Voiez les tondeuses Stewart et leurs accessoires chez votre marchand Flexible Shaft Co. Ltd. 221, Weston Rd. S., Toronto, Ont.

# 13<sup>ème</sup> COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.: 1938-39

## La comptabilité agricole

(suite)

### Quatrième leçon

Par Charles Gagné, B.A., M.S.A.

## Modèle d'inventaire

### I—Valeurs foncières ou propriétés immobilières

	Érigé en	Valeur en 1937	Valeur en 1938
Maison	1902	\$1,000.00	\$960.00
Hangar	1914	250.00	240.00
Remise	1910	74.00	71.00
Grange étable	1908	1,000.00	960.00
Grange à foin	1906	150.00	144.00
Porcherie	1930	240.00	230.00
Poulailler	1932	160.00	154.00
Terrain de fond			
4 x 12 arpents		1,400.00	1,400.00
Terrain de sable			
4 x 16 arpents		1,200.00	1,200.00
"Circuit"			
8 x 16 arpents		900.00	900.00
Lot à bois			
2 x 2 arpents		600.00	600.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>		<b>\$6,974.00</b>	<b>\$6,859.00</b>

### II Chevaux

	Né en	Valeur en 1937	Valeur en 1938
Bijou	1924	\$150.00	\$140.00
Dragon	1929	160.00	150.00
Melba	1932	160.00	160.00
Fine	1933	150.00	160.00
Noiraude	1934	130.00	150.00
Faraud	1936	80.00	110.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>		<b>\$830.00</b>	<b>\$880.00</b>

### III Bovins

	Né en	Valeur en 1937	Valeur en 1938
<b>Vaches</b>			
Gisette	1927	\$35.00	\$ 32.00
Linette	1927	35.00	32.00
Rea	1927	35.00	32.00
Alva	1928	36.00	34.00
Rosine	1928	36.00	34.00
Féline	1928	36.00	34.00
Miscotte	1929	38.00	35.00
Tulette	1929	38.00	35.00
Nane	1930	40.00	38.00
Mina	1930	40.00	40.00
Faraude	1932	40.00	40.00
Trala	1932	40.00	40.00
Elba	1933	35.00	40.00
Ima	1933	35.00	40.00
Vela	1934	30.00	35.00
Aria	1934	30.00	35.00
<b>Génisses :</b>			
Caillette	1935	25.00	30.00
Rodeuse	1935	25.00	30.00
Rougette	1936	20.00	25.00
La Noire	1936	20.00	25.00
Brigande	1936	20.00	25.00
Brunette	1936	20.00	25.00
Brimette	1937	10.00	20.00
Sylvette	1937	10.00	20.00
<b>Taureaux :</b>			
Duc d'Arcourt	1935	150.00	120.00
Finaud	1937	.....	50.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>		<b>\$879.00</b>	<b>\$944.00</b>

### IV Porcs

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
4 truies d'élevage	\$ 80.00	\$ 70.00
8 cochons d'engrais	80.00	.....
10 " "	.....	75.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$160.00</b>	<b>\$145.00</b>

### V Moutons

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
20 brebis	\$100.00	.....
22 brebis	.....	\$110.00
1 bélier	12.00	12.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$112.00</b>	<b>\$122.00</b>

### VI Volailles

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
125 poules	\$125.00	.....
140 poules	.....	\$140.00
5 coqs	8.00	8.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$133.00</b>	<b>\$148.00</b>

### VII Instruments de culture et voitures

	Acheté et payé	Valeur en 1937	Valeur en 1938
1 charrue à mancheron	1920 \$ 20.00	\$ 10.00	\$ 9.00
1 charrue à siège	1918 40.00	15.00	13.00
1 herse à disques	1924 60.00	35.00	32.00
1 herse à ressort	1929 21.00	16.00	15.00
1 herse à dents droites	1915 12.00	6.00	5.00
1 herse à diamants	1912 30.00	8.00	7.00
1 semoir	1926 140.00	115.00	110.00
1 rouleau	1922 25.00	18.00	16.00
1 planteur à patates	1914 .....	50.00	45.00
1 faucheuse	.....	20.00	98.00
1 rateau	1911 .....	12.00	10.00
1 moissonneuse	1916 .....	90.00	86.00
1 arracheuse	1920 .....	95.00	92.00
2 harnais d'ouv.	.....	25.00	35.00
1 harnais double	1930 40.00	32.00	30.00
2 harnais légers	.....	25.00	22.00
1 wagon double	1919 80.00	40.00	38.00
1 wagon simple	1911 30.00	12.00	11.00
2 charrettes	.....	40.00	42.00
1 "concord"	.....	65.00	62.00
1 "buggy"	.....	35.00	33.00
1 "express"	.....	30.00	28.00
2 tombereaux	.....	50.00	60.00
1 épandeur	.....	105.00	100.00
1 cariole	.....	40.00	38.00
1 sleigh	.....	60.00	56.00
1 "berlot"	.....	30.00	28.00
2 bobsleds	.....	40.00	45.00
1 sleigh raid	.....	10.00	9.00
1 traîne	.....	5.00	5.00
Pièces d'attelage diverses	.....	35.00	35.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>		<b>\$1,159.00</b>	<b>\$1,215.00</b>

### VIII Instruments d'intérieur et outils divers

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
1 moteur	\$ 30.00	\$ 30.00
1 scie circulaire	25.00	25.00
1 batteuse	75.00	70.00
1 trieur	15.00	14.00
1 moulinage	40.00	48.00
1 balance	15.00	15.00
Outils de culture	30.00	30.00
Outils de menuiserie et de forge	30.00	35.00
Bidons à lait	20.00	20.00
Ecrèmeuse	100.00	95.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$380.00</b>	<b>\$382.00</b>

(Suite à la page 16)

# COURS A DOMICILE DE L'U.C.C.

(Suite de la page 15)

## IX Magasins ou réserves

		Valeur en 1937	Valeur en 1938
Foin	9 tonnes	\$ 45.00	.....
"	12 "	.....	\$ 60.00
Paille	4 "	12.00	.....
"	3 "	.....	9.00
Avoine	250 minots	120.00	.....
"	180 "	.....	130.00
Blé	50 "	18.00	.....
"	20 "	.....	16.00
Pois	10 "	.....	18.00
Patates	100 "	25.00	.....
"	200 "	.....	40.00
Moulées	1 tonne	32.00	.....
"	1 1/2 "	.....	45.00
Planche	2,000 pieds	38.00	38.00
Engrais chimiques	2 tonnes	.....	36.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>		<b>\$290.00</b>	<b>\$392.00</b>

## X Comptes à recevoir

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
Boucher 3 bêtes vendues		\$ 80.00
Joseph Lajoie 1 cheval vendu en 1936	\$ 50.00	25.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$ 50.00</b>	<b>\$105.00</b>

## XI Valeurs en portefeuille et caisse

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
3 parts à la Coopérative	\$ 30.00	\$ 30.00
3 obligations de la province	300.00	300.00
En dépôt à la Caisse populaire	78.00	90.00
En caisse	16.00	48.00
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$424.00</b>	<b>\$468.00</b>

## XII Dettes

	Valeur en 1937	Valeur en 1938
Dû sur le circuit (hypothèque)	\$400.00	\$300.00
Dû au forgeron	7.00	.....
<b>Total à reporter à récapitulation</b>	<b>\$407.00</b>	<b>\$300.00</b>

## RECAPITULATION DE L'INVENTAIRE

ACTIF	1937	1938
I Valeurs foncières	\$6,974.00	\$6,859.00
II Chevaux	830.00	880.00
III Bovins	879.00	944.00
IV Porcs	160.00	145.00
V Moutons	112.00	122.00
VI Volailles	133.00	148.00
VII Instruments de culture et voitures	1,159.00	1,215.00
VIII Instruments d'intérieur et outils divers	380.00	382.00
IX Magasins ou réserves	290.00	292.00
X Comptes à recevoir des débiteurs	50.00	105.00
XI Valeurs en portefeuille et caisse	424.00	468.00
<b>Titre de l'actif</b>	<b>11,391.00</b>	<b>11,560.00</b>
<b>PASSIF</b>		
XII Dettes	407.00	300.00
<b>Valeur nette ou avoir</b>	<b>10,984.00</b>	<b>11,260.00</b>
Gain d'inventaire		276.00
Perte d'inventaire		

## Consultations agronomiques

(Suite de la page 18)

re des déboursés. Si le soi donne une réaction acide supérieure à 5.5 P. H., (test d'acidité selon la méthode Teskit) il n'y a pas lieu d'appliquer de la chaux et c'est probablement le cas de mon correspondant si son argile n'a pas été lavée à l'excès par l'eau ou épuisée par la culture abusive du foin et du grain.

Une simple application de 400 à 500 livres à l'arpent de 0-16-6 ou d'un engrais phosphate simple (superphosphate ou phosphate Thomas) à l'automne de préférence, ou dès que la terre est ressuyée suffisamment le printemps, serait ce qu'il y a de plus économique. Le 2-12-36

## Nos mots croisés

Solution au problème no 13 paru la semaine dernière.



pourrait aussi être utilisé au printemps avec avantage.

F.-X. BOUDREAULT, agronome officiel.

## Tribune libre

# REVENDEICATIONS DES COLONS DE VAL ST-GILLES

Val-St-Gilles, le 7 novembre 1938.

M. le directeur,  
La Terre de Chez Nous,  
Montréal.

Monsieur le Directeur,  
Le cercle local de l'U. C. C. sollicite un peu d'espace dans "La Terre de Chez Nous" pour exposer ses vues sur la colonisation. Les colons de la paroisse de Val-St-Gilles, membres de l'U. C. C., croient qu'il serait plus avantageux pour l'avancement des colons qu'une prime plus élevée soit payée par le ministère de la Colonisation pour le défrichement et le labour. Il vaudrait mieux que la prime pour défrichement et enseucement soit portée à \$35.00 l'acre et \$15.00 l'acre pour essouchage et labour, soit un total de \$50. payables sur 10 acres par année jusqu'à ce que le colon ait 40 acres en culture. La prime serait payée après l'inspection qui devrait se faire tous les mois. Ceci aurait pour effet d'encourager les colons à travailler sur leur

terre et ils ne seraient pas obligés d'abandonner le défrichement pour aller chercher l'argent nécessaire au soutien de leur famille. Ils épargneraient de la sorte des dépenses de voyages. Les secours pourraient être supprimés et ne feraient pas perdre aux colons l'amour du sol. Bien des désertions seraient ainsi empêchées.

Les travaux de voirie ne devraient pas se faire durant les mois de défrichement et avant les récoltes, car il arrive que beaucoup laissent le défrichement ou perdent leurs récoltes pour gagner quelque argent pour leur subsistance et celle de leur famille.

Le meilleur temps pour le défrichement comprend les mois du printemps et les premiers mois de l'été. A la mi-août, en septembre et octobre, le travail est retardé par le mauvais temps, l'abatis ne peut être brûlé et par la suite, il n'y a pas de terrain de préparé pour le labour. On arrivera à garder le colon sur son lot en augmentant la prime ainsi qu'il

est dit plus haut et en la payant chaque mois après l'inspection. C'est là, croyons-nous, le meilleur moyen d'attacher le colon au coin de terre qu'il a choisi.

Le cercle de l'U.C.C., de Val-St-Gilles,  
Ludger Lapierre, président,  
L. Carrier, secrétaire.



Aimeriez-vous à faire de la musique? Voici un instrument que vous pouvez apprendre sans professeur, et qui vous donnera de plus prompts et plus satisfaisants résultats que n'importe quel autre. Cette Guitare est jolie, construite de matériel choisi et de bon son, sur laquelle vous pouvez jouer les morceaux les plus populaires, aussi bien que sur une grande. Expédiée avec le fameux "5 Minutes Instruction Book," pour vous aider au début. Donnez GRATUITS et port-payé en vendant des Cartes de Noël et de la Nouvelle Année pour \$4.00. Ecrivez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. CADEAU EXTRA pour la promptitude. Les GENS de la MEDAILLE D'OR, Dept. R. 7 1440 rue Ste Catherine Ouest, Montréal

# MASSEY-HARRIS RÉDUIT LES PRIX DES MACHINES AGRICOLES

"La Compagnie Massey-Harris a le plaisir d'annoncer des réductions substantielles sur le prix de liste général des Tracteurs et des Machines Agricoles. Les nouveaux prix entreront en force le 1er Novembre 1938.

"Ces réductions sont le résultat du désir, dont la Compagnie a de partager avec ses clients, les bénéfices de certaines économies effectuées ainsi que l'épargne réalisée par suite de la légère baisse de prix des matières premières.

"Ces réductions de prix représentent vraiment un très grand avantage pour le cultivateur qui se trouve dans la nécessité de remplacer ses machines car, suivant les modèles, les réductions sur les Tracteurs vont jusqu'à \$84.00; sur les Charrues, jusqu'à \$7.00; sur les Semoirs à Grains, jusqu'à \$8.00; sur les Lieuses à Engrenage Fermé, jusqu'à \$9.75; et sur la Lieuse à Engrenage Ouvert jusqu'à \$30.00.

"La Compagnie Massey-Harris, dont les intérêts sont si intimement liés à ceux des cultivateurs, est enchantée de pouvoir annoncer ces réductions à cette époque."

*Jos. S. Duncan*

Vice-President and General Manager

**MASSEY-HARRIS CO. LIMITED**  
BUILDERS OF IMPLEMENTS THAT MAKE FARMING PROFITABLE

# PETITES ANNONCES

Tarif de 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion. Escompte de 20% pour quatre insertions consécutives du même texte.

## 2. — A VENDRE



**TABAC** naturel canadien de haute qualité, bien mûri, en feuilles, haché, cigares, tabac en feuilles, livres, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à J.-J. Gareau, St-Roch de l'Acadian, P. Q.

**A VENDRE:** deux pouliches belges pur sang, ayant gagné le premier prix à l'exposition du Syndicat de Missisquoi, une de 5 mois et une de deux ans, cette dernière saillie au mois d'août par le cheval Rubis de Farnham. S'adresser à René Dagesse, Pike-River, comté de Missisquoi, P. Q.

**A VENDRE:** bœufs Oxford de l'année, trois XXX et deux XX, agnelle pur sang, prix raisonnable; taureaux Durham de l'année. Thomas Trépanier, St-Ludger, comté de Frontenac, P. Q.

**A VENDRE.** — Animaux de race Canadienne, 20 vaches à lait, 2 taureaux, 5 veaux du printemps, 6 taureaux, troupeau accredité et ayant subi avec succès l'épreuve du sang. S'adresser à M. Joseph DESMARAIS, Racine, comté de Shefford, P. Q.

**TERRE A VENDRE,** à St-Jacques de l'Acadian, 114 arpents, bien bâtie, avec ou sans roulant; une aubaine pour prompt acheteur. Termes de paiement accommodants. S'adresser au notaire Noisieux, St-Lin, ou le jeudi à 750, rue St-Gabriel, à Montréal (Téléphone: HA. 3042).

**A VENDRE.** — BELGES, AYRSHIRES, OXFORD DOWNS. Pouliche belge, 2½ ans, championne junior; pouliche, 1-2 an, poulain, 6 mois, 1er prix, exposition régionale St-Hyacinthe 1938, taureau Ayrshire, McDonald Ambition, AA, petits-fils de McDonald Dorothy, 6 ans, bon reproducteur, grand champion 1935-37-38; quelques fils de 3 à 15 mois, Agneaux Oxford, XX et XXX. Prix intéressants. Elphège Lagacé, St-Hyacinthe, P. Q., R. R. No 1, T. St-Rosalie.

**A VENDRE.** — Sujets pur-sang des races suivantes: chevaux canadiens de tout âge, bétail Canadien, Ayrshire, Jersey, Holstein, de tout âge des prix modérés. S'adresser à M. Bernard Guévremont, secrétaire, cercle de l'U. C. C., St-Simon de Bagot, P. Q.

**A VENDRE:** Cochons mâles tamsworths enregistrés, de différents âges. Pour information, s'adresser à Rosaire Bédard, cultivateur, village Charlesbourg, comté de Québec, P. Q.

## 3. — DIVERS

**ELEVES DEMANDES.** — Cours par correspondance. Enseignons français, anglais, arithmétique, comptabilité. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez: "Cours modernes pratiques Enreg.", Casier 5, St-Hyacinthe, P. Qué.

**GRATIS.** — Une robe de crêpe donnée avec l'achat de chaque manteau d'hiver. Manteaux démodés en drap, avec collets de fourrure, couleurs et grandeurs assorties. Prix: \$2.20 — Commandez par la poste. P.-E. POULIN, St-Zacharie, P. Q.

**SERTISSEUSES: \$9.75.** — Sertisseuses "Canada" améliorées, pour deux grandeurs, autres grandeurs aux plus bas prix. Garanties bien fonctionner ou argent remis. Boîtes aux plus bas prix, couvercles 90c. le cent. Pour détails, s'adresser à O. Fournier, St-Charles, Co. de Bellechasse.

## GRATIS

Primes ou argent. Occupez vos loisirs: gagnez nos belles primes en vendant nos graines de semence de choix à 5c. le paquet, 6 our 25c., ou nos images religieuses à 5c. 10c. 20c. 30c. chacune. Demandez une série au prix que vous désirez. Demandez 60, 100 ou 200 paquets de graines et notre catalogue de belles primes.

**Allen Nouveautés**  
St-Zacharie, P. Q.

**NOUVELLE METHODE.** — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails, adressez S.-A.-F. FORTIER, Dépt. A-3, ST-UBALD, Co. Portneuf, Québec.

**AUX TRAPPEURS DE RENARDS.** — Méthode facile. Cinq fois plus efficace qu'aux pièges. Une garantie de remboursement par écrit avec chaque méthode. Ecrivez pour renseignement et prix à LOUIS ROY, Estcourt, comté de Témiscouata, P. Q.

Ambitieux, fiables, travailleurs, pour servir clientèle de 800 familles, avec 200 produits garantis. Travail facile rémunérateur. Indispensable cheval et voiture ou machine et \$50. au début pour payer comptant produits. Pas de RISQUES. Proposition équitable. Meilleurs avantages. Détails complets et catalogue gratis. FAMILIX, 570, St-Clément, Montréal.

**REVENUS HEBDOMADAIRES.** — Vendez les produits de qualité éprouvée. Etiquette Rouge. Treize cents variétés. Tout votre temps ou une partie. Excellents échantillons. Coopération personnelle du bureau. LA PEPINIERE DOMINION, Montréal.

**SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON.** — Prenez charge territoire Jito. Articles de toilette, remèdes, thé, café, épices, etc. Deux cents produits. Commencez maintenant. Meilleur temps de l'année. Faites 30 jours d'essai. Catalogue, informations gratis. Compagnie Jito, Limitée, 1031, Dorchester Est, Montréal, P. Q.

**JOUEZ DU PIANO** par oreille. Achetez méthode avec photographies — sans maître — pas de notes à apprendre — vous accompagnez à première vue chant, violon, guitare. Spécial: \$1.00. — Gaston Trudel, accordeur, 1265, rue Amherst, Montréal, P. Q.

## GRATIS

Set de table, ou le cadeau de votre choix, parmi 150 belles primes tels que: Montres, marmites, coutellerie, draps, soie, coton, projecteurs, musique, missels, sets de toilette, canifs, etc. Ces primes sont données aux personnes qui vendent ou qui achètent directement chez nous leurs graines de jardin, au **BAS PRIX** de 5c. le paquet. Demandez les graines dont vous avez besoin, ou 60 paquets pour vendre, ou le catalogue. L'UNION DES JARDINIERS, Enreg., 1, rue Victoria, Lévis, P. Q.

**TRAPPEURS.** — Trappeurs, méthode sûre et garantie pour prendre le renard au piège. S'adresser à Ferdinand Couture, 210, rue Moulin, Drummondville, P. Q.

**GRATIS:** catalogue no 10. A vendre — Chansons, livres, monologues, calembours, charades, tours de cartes et magie blanche. S'adresser à P. M., Casier 1266, Sta. Pl d'Armes, Montréal, P. Qué.

## 4. — POUSSINS

**LES POULETTES** Bray nées en automne devraient pondre considérablement l'été et l'automne prochains, à la hausse des prix. Notre approvisionnement est limité: commandez donc vos poussins Bray dès maintenant. Bray Hatchery, 120, John Street North, Hamilton, Ontario.

## 5. — REMEDES

**SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE?** — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING Co., Dépt. 200, Preston, Ont. 2, 9, 16, 23, 30 nov.

**PRISES PIDARD** — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Qué.



## ESSAYEZ GRATIS

**ONGUENT CAMPREX.** — Fa-mieux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations, pour hémorroïdes, eczéma, plaies, aussi: démangeaisons, enflures, boutons. Envoyez \$0.40 pour paquet contenant pot régulier et boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et, si pas satisfait, retournez pot régulier non ouvert, et votre argent sera remboursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA  
FABRIQUE  
St-Paul de Chester  
(Arthabaska), Qué.

## PILULES MATELLES



**CES PILULES AUGMENTENT** la sécrétion du lait chez la femme et lui permettent de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélémy, P. Q., qui vous les enverra affranchies, 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Laverne.

abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélémy, P. Q., qui vous les enverra affranchies, 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Laverne.

## 7. — TONDEUSES

**AIGUISAGE garanti.** — Tondeuses toutes sortes, 35c le set. Tondeuses barbiers et moutons, 25c. Réparons têtes clippeurs, vendons accessoires, lames neuves, \$2.75. Achetons lames usagées. Adressez: Stewart Sharpening Shop, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, P. Q.

**TONDEUSES.** — Aiguisons lames tondeuses toutes sortes. Prix: 35c. la paire. Réparons, vendons tous accessoires clipper, lames neuves \$2.75 le set. Nouveau clippeur combiné pour les chevaux, vaches, moutons, \$14.00. Garantie, prompt service. Charrue à neige, \$40.00. Adresse: Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.

**AIGUISAGE, réparations, garantis.** "clippers", tondeuses, toutes sortes, 35c. le set: "clippers" barbiers et moutons, 25c. Réparons têtes "clippers", vendons accessoires, lames neuves, \$2.75 set. Adressez-vous à Herménégilde Fontaine & Fils, Notre-Dame de Pierreville, Co. Yamaska, P. Q.

**CULTIVATEURS.** — Pour l'aiguillage de vos lames de tondeuses, voyez notre annonce dans une autre page de ce journal. (Voir page 18). L'Atelier d'Aiguillage Hamel, Ste-Croix, comté Lotbinière, Qué.

## Un nouveau travail pour l'ordonnance

Un jeune officier était à l'hôpital, pendant la guerre. L'infirmière, qui était jeune et jolie, venait faire sa dernière ronde. Elle demanda s'il désirait quelque chose avant de s'endormir.

— Non, merci, dit-il, sinon être embrassé.

— Bien, dit l'infirmière, je vais vous envoyer l'ordonnance. Il fait toutes les corvées ici.

## COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",  
515, avenue Viger,  
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

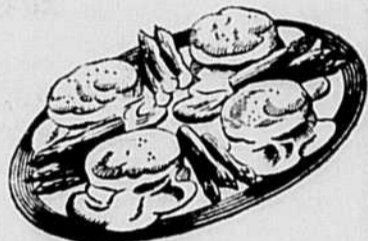
Nom .....  
Paroisse ..... Bureau de poste .....  
Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Servez  
du Poisson  
au



Garçonnet en Croissance



au Mari qui a faim



## POISSON A LA CRÈME EN BISCUITS CHAUDS

Mélangez 1½ tasse de poisson effeuillé, cuit ou en conserve, et 2 cuillerées à soupe de piment haché avec 1 tasse de sauce blanche moyenne. Assaisonnez: sel, poivre et pincée de cayenne. Faites des biscuits riches à la poudre à pâte; fendez-les et beurrés-les pendant qu'ils sont chauds, servez-les avec poisson à la crème entre et sur le dessus. Les asperges au beurre, chaudes, vont bien avec ce plat.

## FILETS AUX ÉPINARDS ET A L'OEUF

Déposez au centre d'un plat à servir chaud des monticules d'épinards cuits, hachés et assaisonnés, puis garnissez de tranches ou de sections d'oeuf dur. Disposez autour, comme bordure, des filets de poisson frittés au four, que vous faites cuire comme suit: Trempez chaque morceau de poisson dans du lait salé (employant ½ cuillerée à soupe de sel dans ½ tasse de lait pur ou de lait évaporé non dilué). Roulez le poisson dans un plat bien huilé. Arrosez d'huile et cuisez dans un four très chaud (500-550°F.) jusqu'à ce que le poisson soit tendre et la chapelure rôtie d'un brun doré (environ 10 minutes). Garnissez le poisson de sections de citron et de persil frais.

LE POISSON, les mollusques et les crustacés canadiens sont d'excellents aliments pour les gens de la campagne. Aussi délicieux que nourrissants... ils fournissent de précieux éléments essentiels à l'alimentation, des éléments producteurs de force, mais qui font parfois défaut dans le meilleur menu rural.

Servez du poisson plusieurs fois la semaine... ce sera un changement apprécié qui fera du bien à la famille. Vous pouvez vous procurer plusieurs différentes sortes de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens... en conserve, fumés, séchés ou marinés. Chaque variété se prête à la préparation de mets peu coûteux, délicieux et capables de satisfaire le plus grand appétit. La prochaine fois que vous irez en ville, demandez à votre marchand de vous procurer souvent du poisson.

Ministère des Pêcheries, Ottawa.



## DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Envoyez m'envoyer votre brochure gratuite intitulée: "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom ..... (Ecrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse.....

..... FF-7F

LE POISSON AU MENU DU JOUR

# Consultations agronomiques

Sous cette rubrique, nous publions les réponses aux questions que peuvent nous poser les membres de l'U. C. C. touchant des sujets agricoles, tels que : problèmes de production, de vente, d'exploitation, de ferme, etc.

Ces consultations sont gratuites. Chaque correspondant peut adresser une ou plusieurs questions à la fois. Nous publierons les réponses aussitôt qu'il nous sera possible de le faire. Le nom du correspondant est tenu confidentiel. Adressez à Consultations Agronomiques, La Terre de Chez Nous, 515, Avenue Viger, Montréal.

## POULICHE QUI A LE ROT.

Q.—J'ai une pouliche d'un an qui a le rot. Que me conseillez-vous de faire pour le faire passer et quel remède convient-il de faire ?

R.—Le "rot" est dû à une mauvaise digestion occasionnée le plus souvent par une alimentation défectueuse, parce que trop abondante ou trop riche en aliments difficiles à digérer (son sec, fourrages hachés trop fin, trèfle incarnat, seigle) ou comprenant des aliments avariés, des plantes vénéreuses, des fourrages verts humectés, des aliments trop excitants (avoine nouvelle, blé nouveau).

Consultez votre médecin vétérinaire.

## LA REPRODUCTION DES POMMIERS.

Q.—J'ai un pommier provenant de pépins de pommes que j'ai semés. Les pommes sont dures et n'ont pas bon goût. Ce pommier n'a pas été greffé. Il est d'une bonne grosseur et fleurit assez. Il ne garde pas ses pommes qui tombent avant le temps de la cueillette. Cette année c'est à peine si j'ai pu récolter dix douzaines de pommes restées sur l'arbre. Je voudrais savoir si ce pommier pourrait être travaillé de façon à en obtenir de bonnes pommes.

R.—Il n'y a rien d'étonnant que vous ne puissiez obtenir de

bonnes pommes avec un pommier provenant d'un pépin. La raison en est que la fleur du pommier est fécondée par des éléments (pollen) qui proviennent d'un autre pommier grâce au concours des abeilles, des insectes, du vent, etc. Il s'ensuit que les "graines" du pommier, les pépins, n'ont jamais les propriétés de l'arbre qui les a produits. En semant un pépin de pomme McIntosh par exemple, l'on ne peut s'attendre d'avoir un pommier McIntosh, parce que la fleur du pommier McIntosh est fécondée par du pollen provenant de fleurs d'autres variétés de pommiers. Le produit empruntera ses caractères aux deux sources qui l'ont engendré. D'un pépin sort toujours une nouvelle variété de pommes.

Ce fait est utilisé par les chercheurs pour créer de nouvelles variétés, mais sur les fermes ordinaires, les semis de pépins donnent le plus souvent des plants qui ont besoin d'être greffés pour donner de bonnes pommes. Par la greffe l'on peut faire produire à un pommier sauvage des McIntosh, des Fameuses, des Wealthy, ou toute autre variété avantageuse.

Comme mon correspondant a fait allusion à la greffe, je suppose qu'il sait comment la pratiquer et je me dispense de lui en exposer la technique. S'il en

était autrement, sur demande, nous lui exposerons la porcé dure à suivre. La greffe est le seul moyen à prendre pour faire produire à votre pommier de bons fruits.

## LE CHIENDENT ET LE LABOUR RICHARD.

Q.—Je fais du labour Richard depuis quelques années et je remarque que le chiendent a une forte tendance à prendre racine sur le milieu des planches. Mes voisins font aussi les mêmes constatations. Nos terres sont fortement argileuses. Ce problème vous a-t-il déjà été soumis ? Qu'en pensez-vous ?

R.—Vous avez eu et vous avez encore confiance dans le labour Richard pour augmenter la valeur productive de votre sol argileux, nos félicitations et nos meilleurs encouragements. C'est certainement ce que vous pouvez faire de mieux d'abord pour tirer le meilleur parti de la sorte de terre que vous avez à cultiver.

Que le chiendent ait tendance à se développer davantage sur le milieu des planches larges et bombées, c'est un fait d'observation qui a fréquemment été noté. Il n'est point particulier à une localité. La cause ? Il est à noter soigneusement que si le chiendent pousse mieux, les autres cultures aussi poussent mieux sur le milieu de la planche que sur les bords, et ceci tient au fait que le milieu de la planche, étant surélevé, est mieux égoutté que le reste de la planche. Il s'ensuit que l'air circule plus librement dans le sol, que la vie microbienne, si précieuse pour préparer les éléments de fertilité, les rendre assimilables aux plantes, est plus intense, que les plantes, bonnes et mauvaises prospèrent là plus qu'ailleurs.

Le bon égouttement conditionne le terrain pour une meilleure pousse et c'est tout ce que prouve les observations que mon correspondant a faites, observations fort justes d'ailleurs.

Détruisez le chiendent par les méthodes qui lui conviennent, encouragez la pousse des bonnes cultures et tout devrait finir par bien aller.

## EFFET DES TALUS SUR LES CLOTURES.

Q.—Lorsque les levées ont été enlevées et que les fossés sont assez en talus pour pouvoir se curer à la pelle à cheval, il arrive que les clôtures érigées sur les bords de ces fossés penchent invariablement du côté du fossé après trois ou quatre ans. Est-ce particulier à un sol argileux ? Que suggérez-vous ?

R.—Je n'ose pas soupçonner que vous puissiez avoir planté les poteaux de votre clôture à une trop faible profondeur, bien que ce puisse être une cause de l'instabilité d'une clôture. Il reste deux autres hypothèses : ou bien le talus où vous plantez les poteaux de votre clôture est en pente trop raide parce que la distance entre le fond du fossé et le bord supérieur du talus est trop étroite ; et alors l'eau qui coule désagrège la terre qui est au pied des poteaux et les fait

# PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie.  
547, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de BOEUFs, 50 lbs et moins 6½ cts la lb, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 lbs de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 lbs net. Peaux de VEAUX engraisés, 8 à 12 lbs, 8½ cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX engraisés, moins de 8 lbs, 65 cts la peau. Peaux de KIPS et VEAUX de CHAMP, de 8 à 12 lbs, 7½ cts la lb moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX de campagne, de 20 cts à 55 cts la peau. Peaux de CHEVAUX, de .50 à \$2.00 la peau.

Peaux de CHEVAUX sans queue ni crigne .25 cts de moins. Peaux de MOUTONS, de .05 cts à .65 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.

Prix sujets à changer sans avis.

A. PION & CIE.  
547, rue St-Vallier, Québec.

pencher ; ou bien encore (cas rare) les poteaux sont plantés trop haut sur le talus.

La localisation de la clôture est importante de même que le degré d'inclinaison du talus. Un talus en pente douce avec une clôture localisée presque au bas de ce talus favorise la stabilité des poteaux.

Si nos vues ne sont pas partagées par tous, nous saurions gré au lecteur bienveillant et renseigné sur la question de faire tenir à l'auteur des Consultations agronomiques par l'entremise du journal de la "Terre de Chez-Nous", les acquis de son expérience ou de ses observations.

L'auteur des présentes lignes ne prétend point à l'infailibilité et il le sait, pour l'avoir appris, toute la valeur de l'expérience.

## OU FAIRE UN PACAGE PERMANENT.

Q.—Je songe à établir un pacage permanent. Dois-je le commencer sur un chaume, un premier foin, une friche ou un pâturage ? Ce champ pousse du trèfle blanc. J'ai l'intention de le chauler à l'automne puis d'appliquer au printemps du 2-12-2.

R.—La création d'un pacage permanent est de pratique récente dans la province de Québec. Aussi la technique de son établissement n'est-elle pas des mieux fixées. Quoi qu'il en soit, les experts en la matière s'accordent à reconnaître qu'en pratique, lorsqu'il y a du trèfle blanc sauvage sur son sol argileux, il est préférable de commencer simplement en appliquant des engrais chimiques sur le foin ou le pacage.

On doit recourir au semis sur terrain labouré ensemencé avec

une plante-abri (avoine, orge, etc.) que lorsqu'il n'y a pas de trèfle blanc sauvage ni d'autres plantes utiles telles que les trèfles rouges et alsike, etc. Ce n'est pas votre cas et réjouissez-vous-en, car le pacage permanent établi par semis est lent à s'établir et partant à donner des revenus. Il suppose que le cultivateur n'est pas pressé de toucher son argent.

La fertilisation pure et simple est à rechercher car les résultats sont rapides et très bons, bien qu'aucun chiffre n'ait été fourni par les experts et les expérimentateurs, à notre connaissance du moins, pour établir la différence au point de vue économique entre les deux processus d'établissement de pacage permanent.

Pour ce qui est de l'application de la chaux sur un terrain non labouré, il y aurait lieu d'établir le degré d'acidité avant de faire (Suite à la page 16)

# CLIPPERS

## Tondeuses

Cultivateurs ! Vos lames de tondeuses sont émoussées et ne coupent pas ; alors pourquoi ne pas en confier l'aiguillage à des experts ? Nous aiguillons les lames de toutes marques et leur donnons un tranchant parfait et durable. Nous vous garantissons la plus entière satisfaction.

Le prix est de 35c la paire, 3 paires \$1.00 ou 6 paires pour \$1.50, frais de poste en plus. Associez-vous à vos voisins pour l'envoi de vos lames, de cette façon vous économiserez sur le prix de l'aiguillage et sur les frais postaux. N'attendez pas à demain ! Envoyez-nous vos lames dès aujourd'hui. Ste-Croix, comté Lotbinière, Qué.

N. B. — Agents demandés partout. — Découpez cette annonce pour référence.

# "SOL-MIN"

## détermine la différence !



## Prévenez l'inanition minérale

Dans plusieurs parties du pays nos sols sont pauvres en phosphore et autres minéraux essentiels. Quand un de ces éléments minéraux importants manque dans l'alimentation, il y a besoin urgent de "Sol-Min", le supplément minéral pour la ration

de tout le bétail sur la ferme. Les deux animaux illustrés ci-dessus démontrent la différence entre les effets que produit une déficience de minéraux et une diète bien équilibrée.

## Sept points importants

"Sol-Min" contient les ingrédients suivants dans les proportions voulues :

Mouée d'os assimilable	Phosphate Di-Sodium	Sel
Sel	Fer	Cuivre
		Iode

## LE COUT EST MODIQUE

"Sol-Min" ajouté à la ration, coûte moins d'un demi-cent par animal par jour ! Un bétail plus sain, plus vigoureux et productif vous remboursera vite avec profits accrus. Commandez votre approvisionnement dès MAINTENANT !

## CANADIAN INDUSTRIES, LIMITED

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Siège Social : C. P. 10, Montréal. Succursales partout au Canada

Prière de m'envoyer votre brochure explicative intitulée "Sol-Min".

NOM .....

ADRESSE .....

CIF 101F

Maison établie en 1887

Tél. : Wilbank 1163

# Aimé GUERTIN, Limitée

Grains, foin, engrais, farine, etc.

Distributeur de l'insecticide "CLIMAX".

Exigez les nourritures HEN-O.

Gros et détail.

1136, rue Notre-Dame ouest, Montréal

# B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville,

MONTREAL

## RESOLUTIONS

### Hygiène

ATTENDU qu'à cause des mesures prises par le Service provincial d'hygiène, les conditions sanitaires des camps de chantiers se sont considérablement améliorées;

ATTENDU qu'il reste encore des districts où ne sont pas observées les règles de l'hygiène;

ATTENDU qu'il ne semble pas y avoir un nombre suffisant d'inspecteurs pour faire observer les règlements;

ATTENDU que les couvertes de chantiers devraient toujours être d'une propreté parfaite;

ATTENDU qu'il est recommandable que seuls des lits en fer avec sommiers et matelas soient utilisés dans les chantiers;

Il est proposé par M. Elzéar Vallée, Godbout,  
Secondé par M. Victor Marceau, Grand Méchin,

- 1—Que l'honorable ministre de la Santé soit prié de mettre un plus grand nombre d'inspecteurs au travail et les garder en fonction jusqu'à la fin des opérations et que leur travail soit effectif.
- 2—Qu'une ordonnance soit émise pour obliger tous les exploiters de forêt à aménager un service d'étude et de désinfection des couvertes dans chacun de leurs établissements;
- 3—Qu'une inspection sévère des hôtels et maisons de pension de leurs établissements;
- 3—Qu'une inspection sévère des hôtels et maisons de pension en bordure de la forêt soit faite régulièrement;
- 4—Que la coutume en usage dans plusieurs chantiers qui consiste à entrer les harnais dans les camps pour les faire sécher soit prohibée;
- 5—Qu'il soit absolument défendu, sous peine d'amende, de livrer à des ouvriers des couvertes qui ne seraient pas lavées;
- 6—L'honorable ministre des Terres et Forêts est prié respectueusement de faire émettre une ordonnance qui obligera les exploitants de ne fournir que des lits et sommiers en fer dans leurs chantiers;
- 7—Que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable ministre des Terres et Forêts, ainsi qu'à l'honorable ministre de la Santé.

ADOPTÉE.

## ESSENCES CONIFERES

(Suite)

Les rameaux sont cassants et un peu duvetés.

Les cônes, de 1 pouce à 1 pouce 1-2 de longueur, sont pédonculés et leurs écailles garnies d'un duvet serré. Les bractées pointues attachées à la face inférieure des écailles en dépassent le bord et relèvent plus ou moins.

Le mélèze occidental ne se trouve que dans le sud-est de la Colombie-Britannique; on le rencontre généralement sur les plateaux supérieurs des montagnes, entre 1,800 et 4,000 pieds d'altitude. Il occupe une zone importante entre les régions sèches peuplées de Douglas et de pin à bois lourd, et l'habitat de l'épinette d'Engelmann, à une plus grande altitude. On le trouve rarement en peuplements purs; il est plutôt associé au sapin de Douglas, au pin de Murray, à l'épinette d'Engelmann, au sapin concolore et à la pruche de l'Ouest.

Le bois est dur, droit et de grain fin, très lourd, et de qualité presque égale à celle du sapin de Douglas. En général, cependant, le mélèze occidental est plus foncé; et vu sous un certain angle, au soleil, il possède un léger lustre argenté. L'aubier est d'un brun jaunâtre beaucoup plus clair. Le mélèze est fort apprécié dans la construction, lorsqu'il faut un bois très résistant. Sa solidité, sa dureté et sa durabilité le désignent pour faire des charpentes, des traverses et des pilotis. Refendu, on en fait des frises de parquet travaillées, des moulures décoratives et des lambris.

Noms anglais : Alpine larch, mountain larch, Lyall's larch.

Le mélèze de Lyall atteint 30 à 40 pieds de hauteur sur 1 à 2 pieds de diamètre. Le tronc s'effile sensiblement du pied; il est très branchu. D'ordinaire, l'arbre a plutôt chétive mine. Les branches, largement étalées, retournent du bout; elles forment une ramure très irrégulière. Elles sont raides, mais non cassantes comme celles du mélèze occidental. Les nouvelles pousses sont couvertes d'un duvet blanc très fin.

L'écorce est mince, même sur les vieux arbres, et d'un brun rougeâtre. Des gerçures la divisent en côtes aplaties, formées d'écailles peu adhérentes.

Les feuilles, décidues, aciculaires, ont 1 pouce à 1 pouce et demi de longueur et leur section transversale est plus ou moins quadrangulaire; elles poussent en touffes de trente ou plus sur une protubérance en forme d'éperon. La section transversale d'une feuille montre deux canaux résinifères, un dans chaque angle, au lieu d'un seul comme dans la feuille du mélèze occidental.

Un peu plus gros que ceux du mélèze occidental, les cônes ont 1 pouce et demi à 2 pouces de longueur, et sont d'un rouge violacé. Les écailles portent une frange de poils blancs. La bractée pointue attachée à la face inférieure des écailles les dépasse sensiblement et retombe du bout. Dans le mélèze d'Amérique, ces bractées ne sont pas visibles, et dans le mélèze occidental elles sont à peine recourbées.

### LES EPINETTES

Les épinettes (*Picea*) sont largement répandues dans tout l'hémisphère septentrional. On en connaît dix-huit espèces, dont sept croissent dans l'Amérique du Nord et cinq au Canada. Deux de nos épinettes indigènes appartiennent exclusivement à l'Ouest et une à l'Est. L'aire des deux autres espèces s'étend depuis l'Atlantique vers l'Ouest et vers le Nord jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackenzie, sur le littoral de l'océan Arctique.

Les épinettes sont faciles à distinguer de tous les autres conifères par leurs feuilles, qui ont une pointe aiguë et, sauf deux exceptions, une section quadrangulaire. Ces feuilles sont indépendantes les unes des autres, dépourvues de pétiole, et chacune pousse sur une minuscule protubérance de l'écorce du rameau. Elles ne sont pas disposées sur deux rangées distinctes, comme chez les pruches et les sapins; mais tantôt elles se hérissent de tous côtés, tantôt, sur les branches horizontales, elles se courbent en remontant pour se réunir en une masse compacte au-dessus du rameau.

Sur notre continent, pour fins ornementales, on plante beaucoup d'épinettes de Norvège (*Picea Abies*). Elles se distinguent sans peine de nos épinettes indigènes à leurs rameaux retombants et à leurs cônes beaucoup plus longs, soit de 4 à 5 pouces.

Le bois des différentes variétés d'épinettes diffère peu. Découpé en pièces légères, il ressemble à celui des pins tendres. Sa couleur claire, son absence de résine et les qualités de ses fibres en font le meilleur bois de pulpe du monde. Son insapidité le rend propre à la fabrication de contenants pour produits alimentaires.

## BULLETIN D'ENROLEMENT

Avant de partir pour les chantiers, tous les travailleurs forestiers devraient se procurer un certificat de membre de la section des bûcherons U. C. C.

C'est lorsque les temps sont DURS qu'il vous faut serrer vos rangs pour défendre vos droits.

Adressez vos cotisations et votre abonnement à "La Terre de Chez Nous" à l'adresse suivante :

Section des Bûcherons U. C. C.  
B. P. 55 Station "B" Québec.

Votre certificat de membre et votre bouton-insigne vous seront envoyés par le retour du courrier.

Cotisation de membre	.....	\$1.00
Abonnement à "La Terre de Chez Nous"	.....	\$1.00
Bouton-insigne	.....	0.25

L'UNION FAIT LA FORCE

## PROPAGANDISTES OFFICIELS

La Direction vient de faire deux nominations de propagandistes pour la section des bûcherons.

**M. ROBERT DESCHENES** de St-Pascal, comté de Kamouraska a été nommé pour les comtés de Charlevoix-Saguenay.

**M. VICTORIEN JACQUES** de St-Léon-le-Grand, comté de Matapédia, est nommé pour les comtés de Matane, Motapédia, Bonaventure et Gaspé.

Ces deux propagandistes sont les seuls agents recruteurs autorisés à faire le recrutement des membres et à percevoir les abonnements au journal "La Terre de Chez Nous" dans les chantiers en opération dans leur territoire respectif.

Louis-Philippe COTE,  
organisateur général de  
la section des bûcherons U. C. C.

## AVIS

Les membres de l'U. C. C. et le public en général sont avisés que M. Edgar Létourneau n'est plus autorisé à percevoir la cotisation des membres, ni l'abonnement au journal "La Terre de Chez Nous".

LS-P. COTE,  
organisateur.

taires. On l'emploie beaucoup dans la construction, la décoration intérieure, la layetterie et une foule d'autres usages.

*Picea mariana* Epinette noire  
(Miller) Britton, Sterns, and Poggenberg

Autres noms français : Epinette jaune, épinette bâtarde, épinette rouge\*, sapinette noire (France), sapin noir.

Noms anglais : Black spruce, red spruce\*, double spruce, water spruce, swamp spruce.

La hauteur de l'épinette noire est de 35 à 40 pieds; son diamètre varie de 6 à 9 pouces. A l'extrême nord de son aire, elle n'est plus qu'un arbrisseau.

Les jeunes arbres ont une belle silhouette régulière et symétrique, mais sur les vieux arbres les branches minces, grêles et retombantes, aux extrémités redressées, forment une ramure étroite, peu compacte, irrégulière et d'un aspect peu attrayant.

(A SUIVRE)

MANUEL OF L'INVENTEUR  
GRATIS  
SUPER DEMANDE  
ALBERT FOURNIER  
934 STE CATHERINE ST. MONTRÉAL

## LS-Philippe Côté

Organisateur Général  
de la Section des Bûcherons  
U. C. C.  
B. P. 55 — DIVISION "B"  
QUÉBEC

## J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC  
1438 Sicard  
Montréal.  
Vérification municipale,  
scolaire, commerciale et  
industrielle.  
Tél. : CLAIRVAL 5940

## Lesage & Lesage

Avocats — Barristers  
56, rue St-Pierre  
Québec  
Paul Lesage, L.L.L.  
Jean Lesage, L.L.L.

Résidence : St-Eustache  
Bureau : 7 à 8 P.M.

## Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.  
AVOCAT BARRISTER  
Edifice-Tramways-Building  
Ouest — 159 — Craig-West  
Montréal

## LA VERITE !

**U**N ami m'a reproché dernièrement de dire crûment la vérité. J'ai peut-être tort, mais je prends ce reproche pour un compliment !

Même quand il s'agit de dénoncer des turpitudes, des couillonneries et des trahisons, la vérité est toujours belle.

Parce que j'ai dérangé le sommeil de certains profiteurs; parce que j'ai promené un jet de lumière crue sur une ordonnance hypocrite; parce que je suis resté debout pendant la tempête et que j'ai parlé ferme pour que tous m'entendent, même les sourds volontaires; de faux amis me font signe de me taire... d'être miséricordieux pour les coupables... de ménager les anathèmes, etc.

D'autres encadrés dans les rangs des gavés et des repus, me regardent d'un oeil de compassion à cause de mon manque de souplesse devant les maîtres du jour.

Enfin, les peureux, les craintifs et les trembleurs sont scandalisés de mon franc-parler.

Que chacun se rassure à mon sujet.

Sachant qu'il faut que quelqu'un dise tout haut ce que tous pensent en particulier et chuchotent en petits comités, j'accepte avec sérénité le rôle de porte-parole des opprimés, des dupés et des trahis.

Peu importent les conséquences, je continuerai à prouver, que sous le régime économique actuel, les ouvriers forestiers ne sont ni protégés ni gouvernés mais plutôt opprimés et affamés !

—O—

La vérité est une grande dame qui commande le respect de tous les citoyens.

Qu'ils soient ministres, députés ou fonctionnaires, personne ne doit l'outrager.

Lorsque des politiciens font des promesses dans le but de se concilier les suffrages des électeurs, ne fussent-ils que d'humbles bûcherons, ils sont tenus de les remplir s'ils ne veulent pas encourir le mépris de ceux qu'ils auront trompés.

Or, que constatons-nous dans le moment?

Tout en proclamant leur désir de rendre justice aux employés comme aux employeurs, nos gouvernants violent ouvertement leurs promesses les plus sacrées.

Ouvriers forestiers qui, à l'invitation si souvent renouvelée de vos chefs religieux et civils, vous vous êtes enrôlés dans votre association professionnelle afin de pouvoir traiter comme corps avec vos patrons et discuter avec les membres du cabinet de vos intérêts; vous savez comment vous avez été grossièrement ignorés lorsque furent étudiés les articles de l'ordonnance reculée.

Comme vous le savez tous, ce décret a été pétri et cuisiné sans que vous ayez été consultés.

Le nouveau ministre des Terres et Forêts, qui est un commerçant de bois (ne l'oublions pas) s'est sans doute dit qu'il était suffisant de consulter les industriels pour réduire vos salaires comme il l'a fait et vous enlever certains privilèges que vous aviez gagnés de haute lutte.

En soumettant cette ordonnance au conseil des ministres, a-t-il songé un instant aux promesses que les députés ruraux ont faites à leurs électeurs forestiers ?

Nous refusons de croire que le grand nombre de ces députés aient eux-mêmes été consultés.

Seuls, les représentants du trust du papier ont eu voix au chapitre.

Alors, ne soyez pas surpris si vous avez été les victimes d'un jugement inique qui fut le résultat inévitable d'une enquête unilatérale.

Rien sage est celui qui peut reconnaître la vérité dans cette bouillabaisse de promesses violées, de vile reculade, de lois à la Hitler et de honteuse trahison.

—O—

Comme il est touchant d'entendre certains chefs se proclamer les amis et les protecteurs des ouvriers forestiers ! En les écoutant, on croirait qu'ils n'ont de sollicitude que pour les martyrs des chantiers.

Et pourtant, il se passe encore de nos jours des atrocités sans nom dont sont les victimes de braves bûcherons, pères de famille.

Permettez-moi de vous raconter un fait qui vient de se passer dans la région de notre bonne ville de Québec :

L'hiver dernier, un brave bûcheron canadien-français travaillait à la coupe du bois dans un chantier opéré par une compagnie américaine.

Au cours de son travail, il subit un accident qui lui fit perdre un mois et demi de salaire. S'étant mis sous les soins d'un médecin, il guérit sa blessure et retira l'indemnité légale à laquelle il avait droit.

Comme la période des chantiers tirait à sa fin, il ne retourna pas au bois pour finir la saison.

On sait qu'il n'y eût aucune opération forestière l'été dernier et que la coupe n'a commencé qu'aux premiers jours d'octobre.

N'ayant décroché que quelques journées de travail par ci par là au cours de l'été, le père d'une nichée de huit enfants avait tant bien que mal réussi à conserver la vie de ses enfants jusqu'à ce qu'un nouvel engagement lui assura ainsi qu'aux siens, le pain de l'hiver.

Le misérable n'avait pas compté avec les règlements tyranniques d'une compagnie qui vient chercher des millions à même nos ressources naturelles.

Il était à son travail depuis une semaine, lorsque l'entrepreneur pour lequel il travaillait reçut l'ordre de le congédier "parce que la compagnie avait passé un règlement décrétant que les ouvriers qui auraient subi un accident et touché une indemnité de la commission des Accidents du Travail seraient bannis de ses chantiers à l'avenir".

C'est cruel, barbare et inhumain, mais c'est la vérité !

—O—

Dans un autre district forestier, représenté par un ministre de la Couronne, une autre compagnie, aussi sauvage que celle dont je viens de citer l'atrocité mentale, punit par le congédiement les ouvriers qui ont été assez audacieux pour réclamer ce qui leur était légitimement dû pour du temps supplémentaire fait au cours du flottage du bois.

Une requête exposant le cas de cinq ou six victimes de ces odieux renvois a été adressée par un cercle de l'U. C. C. à l'honorable premier ministre et à son collègue, l'honorable Albini Paquette.

Espérons que ce cas lamentable n'en restera pas là et que les ouvriers mis hors la loi par des tyrans sans coeur auront comme leurs camarades le privilège de travailler à l'exploitation d'une ressource qui leur appartient encore plus qu'aux employeurs qui ne sont que des concessionnaires.

On vient de proposer au congrès des instituteurs, l'enseignement de la doctrine sociale de l'Eglise aux enfants des écoles primaires; très bien, mais en attendant, pourquoi ne pas faire suivre un cours de justice aux législateurs ?

C'est chez eux que le besoin se fait le plus sentir.

Puisque nos gouvernants refusent la coopération des ouvriers forestiers organisés lorsqu'il s'agit d'étudier leurs problèmes, le seul moyen qu'il leur reste pour défendre leurs droits et privilèges est de mettre le public au courant des traitements inhumains que certains employeurs leur font subir et dénoncer en même temps l'infâme apathie des chefs qui manquent à leur devoir.

N'en déplaise aux monopoles et à leurs protecteurs, à l'avenir je me propose de ne plus avoir aucun ménagement pour les tortionnaires, les oppresseurs et les affameurs.

Le public a droit à la vérité.

Pour détourner les ouvriers forestiers du communisme qui leur fait les invitations les plus pressantes, il faut leur prouver que la justice n'est pas complètement morte chez nous et pour cela il faut dire la vérité, toute la vérité !

Louis-Philippe COTE

Québec, le 14 nov. 1938

Dans cette colonne, l'organisateur général de la section des bûcherons de l'U.C.C. répondra chaque semaine aux demandes de renseignements que les membres de la section lui adresseront sur des sujets forestiers seulement. Veuillez donner pour signature votre numéro de membre.

L.-P. C.

1.— a) — J'arrive d'un chantier où après avoir travaillé dix jours à couper du bois à pulpe à forfait au prix de \$1.40 la corde, je n'ai pas pu me faire un salaire de \$45.00 par mois après avoir payé ma pension au taux de 70c par jour.

b) — Le jobber m'a congédié en même temps qu'une quinzaine d'autres qui, malgré un travail de mercenaires n'ont pu réaliser le salaire légal.

c) — Sous prétexte que notre bois n'était pas mesuré, le jobber n'a pas voulu nous donner notre feuille de règlement. Il nous a donné chacun \$2.00 accompli et nous a dit qu'il nous enverrait la balance chez nous dans trois à quatre jours.

Voilà deux semaines que nous sommes de retour et nous n'avons encore aucune nouvelle de lui.

d) — Vu que nous n'avons pas notre feuille de règlement, pouvons-nous quand même réclamer notre dû à la commission des opérations forestières ? no 12,905.

R.— a) — En vertu de la dernière ordonnance gouvernementale, les exploitants ont le privilège de fixer eux-mêmes les prix à forfait. La seule restriction qui leur est faite est celle de payer leurs employés \$45.00 par mois. (12½% peuvent être payés à \$30.00 par mois de 26 jours).

b) — D'après les derniers règlements, un entrepreneur a le droit de considérer ses employés comme "jumpers" s'ils quittent le travail avant d'avoir fait 21 jours d'ouvrage.

c) — Cependant, les règlements sont clairs en ce qui concerne les feuilles de règlements. Tout ouvrier qui quitte le travail volontairement ou qui est congédié a droit à un état de compte complet et détaillé. Le prétexte invoqué par l'entrepreneur que les mesurages ne sont pas faits, ne tient pas debout. Il y a actuellement des centaines de mesureurs sans emploi. Que les compagnies les engagent au début des opérations et tous ces retards seront évités.

d) — La commission des opérations forestières est un organisme qui a été aboli voilà deux ans. Le service des réclamations est à présent conduit par le département des Terres et Forêts.

Comme par le passé, l'union fera les démarches voulues auprès de ce département ou celui de la Santé au nom des membres qui auront des réclamations à présenter.

2.— Dans les chantiers de notre région, ce sont encore des femmes et des filles qui font la cuisine dans les camps. Nous sommes huit cuisiniers dans notre village qui sommes sans ouvrage cet automne parce que des femmes ont pris notre place et travaillent à des salaires ridicules.

Dans tous les congrès forestiers, des résolutions ont été adoptées à l'unanimité demandant une législation prohibant le travail des femmes en forêt. Comment se fait-il que les vœux unanimes des citoyens de la province sont toujours ignorés ? no 3,196.

R.— N'allez pas croire qu'il en dépend de votre association si votre métier n'est plus lucratif. Non, la lamentable situation dans laquelle vous vous débattiez est due au désintéressement ou plutôt à l'incurie de vos gouvernants qui ne daignent pas faire suite aux vœux qui leur ont été présentés au grand congrès forestier tenu au parlement dans l'hiver de 1937.

Un bon nombre de cuisiniers sont enrôlés dans leur union, mais ils n'en font pas encore tous partie. S'ils étaient unis dans un corps solide, ne seraient-ils pas

plus forts pour réclamer leurs droits ?

Je laisse cette pensée à l'attention des cuisiniers qui ont jusqu'à présent négligé de faire partie de leur association. C'est le temps de défendre leur droit au travail contre de l'ambition des femmes de chantiers.

3.— a) — Un entrepreneur m'a engagé pour travailler à son chantier tout l'hiver. Il m'a coûté quinze piastres pour mes frais de transport.

Arrivé au camp et prêt à prendre le travail, un représentant de la compagnie est venu au camp et a ordonné à l'entrepreneur de ne pas me mettre au travail pour la raison que je leur ai réclamé le salaire légal fixé par le gouvernement l'année dernière.

b) — A présent, j'ai perdu toute autre chance de m'engager et il va me falloir chômer tout l'hiver.

c) — Est-ce que la loi permet à des employeurs de traiter ainsi d'honnêtes ouvriers ? Dans les circonstances, puis-je réclamer des dommages ? no 6293.

R.— a) — Vous connaissez sans doute les règlements concernant l'embauchage des ouvriers forestiers.

Chaque engagement doit être fait par écrit en double, signé par l'employé et par un représentant de l'employeur.

Sur cette feuille d'engagement dont une copie doit vous être remise, toutes les conditions stipulées entre l'employeur et l'employé doivent être inscrites sur ce contrat.

Pour vous prévaloir d'un engagement pour toute la saison, il faut que cette condition soit mentionnée sur votre feuille d'engagement.

Règle générale, l'employeur se réserve le privilège de congédier l'employé quand bon lui semble. D'ailleurs, l'employé a le même privilège de quitter le travail à son gré.

b) — Quant au prétexte invoqué par la compagnie pour exiger votre renvoi et vous punir parce que vous avez exercé un droit légitime, c'est ni plus ni moins qu'un acte d'odieuse tyrannie.

Il se rattache à l'infamie des listes noires contre lesquelles nos gouvernants n'ont pas encore daigné légiférer.

Si vous pouvez faire la preuve que votre employeur vous a engagé pour toute la saison et que la cause de votre renvoi est celle que vous prétendez, voyez un avocat. Il vous conseillera comment procéder.

4.— J'ai subi un accident à mon travail le 20 septembre, qui m'a tenu arrêté jusqu'au 26 octobre. Quand je me suis estropié, le médecin de la compagnie a refusé de faire un rapport prétendant que l'accident n'était pas assez grave. L'employeur n'a pas fait de rapport lui non plus.

J'ai perdu une main à cause de cet accident sans toucher aucune indemnité et par-dessus le marché la compagnie me refuse à présent du travail parce que j'ai subi un accident.

Comme je me suis fait soigner à mes frais, je voudrais savoir comment faire pour obtenir l'indemnité à laquelle j'ai droit no 6477.

R.— La seule chose à faire est de vous faire délivrer un certificat par le médecin qui vous a soigné.

Demandez une formule de rapport à la commission des accidents du travail, remplissez-la et retournez-la avec tous les détails concernant cet accident à 73, Grande-Allée, Québec.

**LE THÉ**  
**'SALADA'**  
est délicieux